N°123
NOVEMBRE
2013

Clamart INFOS

le magazine de la ville et de ses habitant-e-s • www.clamart.fr

mairie de Clamart

INAUGURATION DU PARC AUZELLE PAGE 17
LE MARCHÉ DE NOËL ET SES AUTOMATES PAGE 27
ISMAHANE ET WADIA CHAFTAR, TALENTS DE LA PLAINE PAGE 33

Dossier Logement

> PAGE 10



•SOMMAIRE•

+NET www.clamart.fr

1 // Agir pour Clamart



À la une • Logement pour tous • p.10

Focus • Prévention anticambriolages • p.16

Actualités • Semaine de la solidarité internationale • p.19

Éco-ville • Élagage : connaître les règles • p.20

Travaux • Enfouissement des réseaux • p.21

Citoyenneté • Réunions annuelles de quartier • p.23

2 // Vous faites Clamart



Initiatives • Forum de l'emploi • p.26

Commerce • Les automates du marché de Noël • p.27

Sports • Tennis de table au féminin • p.29

Carnet • Médailles du Travail 2013 • p.30

Nos aînés • Sorties et spectacles • p.31

Rencontre • Ismahane et Wadia Chaftar, talents de La Plaine • p.33

Tribunes • Libre expression • p.34

3 // Bouger à Clamart



Médiathèques • Mois du film documentaire • p.38

Théâtre • Nuit de la marionnette • p.39

Cinéma • Rencontre autour de *Ladybird, Ladybird* • p.39

Conservatoire • Hommage à Henri Dutilleux • p.41

Rendez-vous • L'agenda de novembre • p.43

Vie associative • Spectacles, fêtes et concerts • p.45

// Pratique • Petites annonces • Numéros utiles • Menus des écoles • p.49

CLAMART INFOS • NOVEMBRE 2013 • N°123 • **le magazine de la ville et de ses habitant-e-s** • N° ISSN : 1241-6487

• Directeur de la publication : Philippe Kaltenbach, Sénateur-Maire de Clamart • Codirectrice de la publication : Isabelle Rakoff • Directrice de la communication : Christine Delsol • Rédactrice en chef : Cécile Bouché • Comité de rédaction : Yasmine Grandi et services municipaux • Iconographie : Jérémie Brudieux, Anja Simonet, Cyril Bouvier et autres auteurs • Pigiste : Laetitia Delouche • Conception : Maya Carrasco • Mise en pages et infographie : Scoop Communication • Graphisme et infographie : Christine Laurent et Élise Guignot • Impression : Le Réveil de La Marne • **Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales** • Publicité : Micro 5, Thierry Cohen au 06 25 23 65 66 • Distribution : ISA PLUS • Consultez le site de votre ville : www.clamart.fr • Courriel : webmaster@clamart.fr

Certifié PEFC
Provient de forêts gérées durablement
www.pefc-france.org

PEFC C/10-31-1245
PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT



Après les visites réalisées dans les sept quartiers de Clamart le mois dernier, le Maire, Philippe Kaltenbach, rencontrera les habitants lors des réunions publiques de quartier du 25 novembre au 16 décembre (voir p. 23-24).

Permettre aux Clamartois de se loger

Premier budget des ménages, le logement est une préoccupation majeure des franciliens. Avec la hausse des prix de l'immobilier et la pénurie de logements abordables, les plus fragilisés comme les classes moyennes éprouvent aujourd'hui de grandes difficultés pour se loger.

À Clamart, nous menons une politique équilibrée avec des logements pour tous les revenus : des logements privés bien sûr mais aussi des logements à loyer modéré. Ces derniers permettent aux personnes qui ont des revenus modestes ou moyens de pouvoir se loger dans de bonnes conditions et contribuent à freiner la hausse des loyers dans le parc privé.

Des mesures concrètes

Notre Plan Local de l'Habitat (PLH) prévoit la construction de 200 logements par an, pour moitié privés, pour moitié sociaux. Parmi ces derniers, on retrouve aussi bien des logements qui s'adressent à des personnes en difficultés, que des logements intermédiaires pour les classes moyennes et des logements en accession sociale à la propriété. Récemment, 45 familles clamartoises sont ainsi devenues propriétaires à la résidence du Parc à la Plaine.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit également des mesures en faveur des logements à loyers abordables. Chaque nouvelle construction à Clamart de plus de 1 000 m² doit ainsi comporter un minimum de 30% de logements locatifs aidés. La Ville propose enfin des solutions de logements adaptées aux différents publics : résidences étudiantes, foyers de jeunes travailleurs, résidences pour les seniors…

Avec 26% de logements sociaux, Clamart fait aujourd'hui partie des 14 villes du département sur 36 à respecter le seuil minimal de 25%, imposé par la nouvelle loi sur le logement.

Des logements de qualité

La Ville de Clamart est également attentive à la qualité des logements, notamment à travers la rénovation de son patrimoine social. Celle des logements des ensembles de La Plaine et Trivaux-Garenne sera achevée fin 2014 et la réhabilitation du quartier des 3F a débuté en 2012.

Les nouvelles opérations respectent quant à elles les dernières normes environnementales et l'identité architecturale du quartier. La construction de petits ensembles sur tout le territoire participe à la mixité sociale dans notre ville.

La qualité des logements dépend enfin de celle de l'environnement proche, avec un équilibre entre équipements publics, commerces et espaces verts. Ainsi, le samedi 16 novembre prochain, nous inaugurerons le parc Robert Auzelle, qui recrée sur plus de 10 000 m² la « coulée verte », chère à l'architecte qui a conçu le quartier de La Plaine.

Bonne lecture à toutes et à tous,



Philippe KALTENBACH,
Votre Sénateur-Maire

+NET Retrouvez toutes les photos sur www.clamart.fr

INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

La nouvelle Maison des Associations a ouvert ses portes au public lors d'une inauguration festive. En costumes et en musique, les associations ont défilé dans le centre-ville pour rallier leur nouveau bâtiment. Le Maire, Philippe Kaltenbach, a salué la réhabilitation réussie de l'ancien lycée professionnel Albert Camus, en présence de la conseillère régionale Roxana Maracineanu, de l'adjoint à la Vie associative Pierre Ramognino et des adjoints Mireille Déréthé et Philippe Lutaud.


SAMEDI 28 SEPTEMBRE



Salles de danse, de musique, de théâtre, d'arts plastiques et d'informatique : la Maison des Associations a dévoilé ses 2 400 m² aménagés sur quatre niveaux.





Le cortège a rallié la nouvelle Maison des Associations en parcourant le centre-ville, au cours d'un défilé tout en danses et musiques traditionnelles, animé par les associations clamartoises.

LA MAISON DE L'EMPLOI INAUGURÉE

> Issue de la restructuration de l'ancienne gendarmerie, la nouvelle Maison de l'Emploi a fait son entrée officielle dans le paysage clamartois. Inauguration le matin et portes ouvertes l'après-midi : les Clamartois ont pu découvrir ce nouvel équipement spacieux et fonctionnel, spécialisé dans l'emploi, la formation et l'insertion.




VENDREDI 11 OCTOBRE

© Valerie Jacob

^ Le Maire, Philippe Kaltenbach, a inauguré le nouveau bâtiment dédié à l'emploi, en présence d'élus municipaux, communautaires et régionaux et de Monsieur le sous-préfet d'Antony.


SAMEDI 12 OCTOBRE

PREMIÈRE RAME DU T6

Longue de 46 mètres, la première rame du tramway T6 a été dévoilée sur le site de maintenance et de remisage de Vélizy, en présence du Maire, Philippe Kaltenbach. Le T6 reliera Châtillon à Vélizy en 2014, et marquera six arrêts à Clamart, de la Division Leclerc à Trivaux.

SALON AUTO-MOTO-VÉLO

v Voitures de collection place de la mairie, véhicules modernes et écologiques dans la rue piétonne et deux-roues devant les arcades : le Salon auto-moto-vélo de Clamart a fait honneur aux véhicules roulants en tout genre, même les plus jeunes visiteurs ont amené leur tricycle !


SAMEDI 5 OCTOBRE


VENDREDI 27 SEPTEMBRE

CONCERT SYMBIOSE

^ Organisée par l'association APA Sound, la première édition de Symbiose a teinté de soul, de reggae et de dub la salle des fêtes municipale. Dolly, Universal Congress et Indy Boca ont fait danser les jeunes Clamartois et l'association de solidarité internationale Yel'kayé a ajouté une touche d'évasion à cette soirée multicolore.

+NET Retrouvez toutes les photos sur www.clamart.fr

DU 12 AU 20 OCTOBRE



JAZZ IN CLAMART

Pour la deuxième édition du festival Jazz in Clamart, les Clamartois ont eu le plaisir d'écouter des talents émergents comme des grands noms de la scène jazz internationale. Le Maire, Philippe Kaltenbach, et l'adjoint à la Culture, Pierre Ramognino, ont salué le programme varié de ce festival, qui s'est épanoui sur toutes les scènes clamartoises.

Une scène, deux trios : en ouverture du festival, le Conservatoire a célébré la scène jazz dans toute sa diversité, avec en point d'orgue le pianiste virtuose Omer Klein.



Le trompettiste Ibrahim Maalouf a démontré à une salle sous le charme toute la palette mélodique et rythmique de son instrument, fabuleusement accompagné par ses six musiciens.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE



DU 9 AU 20 OCTOBRE



SEMAINE BLEUE

Sur le thème des arts forains, la Semaine bleue a œuvré pour le rapprochement des générations. Les seniors clamartois ont eu le loisir de participer à des sorties culturelles et au traditionnel bal de clôture, moment de partage entre les enfants des centres de loisirs et les aînés des clubs Améthyste, en compagnie de la première adjointe Isabelle Rakoff.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

À Clamart, l'apprentissage de la citoyenneté se fait dès le collège. Lors de la dernière session du Conseil municipal des jeunes, les élus en herbe ont constitué les commissions Sport, Culture, Création artistique et Vie scolaire. À l'issue de la séance, les dix membres de l'assemblée délibérative se sont vu remettre leur première écharpe tricolore par le Maire, Philippe Kaltenbach.

DU 14 AU 20 OCTOBRE



CLAMART / ARTACHAT : 10 ANS DE JUMELAGE

À quelques milliers de kilomètres l'une de l'autre, Clamart et Artachat ont resserré leurs liens d'amitié à l'occasion de leur 10e anniversaire de jumelage. Le serment de jumelage et la convention de coopération décentralisée ont été renouvelés lors d'une cérémonie officielle suivie d'un grand repas musical. Afin d'ancrer ce jumelage dans les racines de la ville, un abricotier a été planté dans le jardin du Docteur Damlamian.

Le spectacle folklorique de l'ensemble Ani, de la Jeunesse arménienne de France, a joliment conclu cette semaine d'ouverture culturelle chaleureuse.



Symbole durable de cette union, le rond-point d'Artachat a été inauguré à La Fourche par le Maire, Philippe Kaltenbach, en présence du Maire d'Artachat, Gaguik Muradyan, et des adjoints Françoise Morgère et Georges Kehyayan.

DU 18 AU 20 OCTOBRE



MARCHÉ GOURMAND

Sucrées ou salées, les gourmandises de toutes les régions de France ont fait leur apparition sur les étals colorés du Marché gourmand. Difficile de résister à ces tentations savoureuses pour les passants de la rue piétonne. De quoi affronter avec délice l'entrée dans l'hiver…

CHAPITRE DES VENDANGES

La Confrérie du Clos de Clamart a célébré son Chapitre des vendanges en musique. Le défilé de l'après-midi s'est fait au son des troupes de chasse ! Le soir, l'accordéoniste Bernard Jacob et la chanteuse Pascale Neuvic ont animé le dîner dansant.

SAMEDI 19 OCTOBRE



PUB 1

+NET www.clamart.fr

// Agir pour Clamart



Logement pour tous

PAGE 10

•SOMMAIRE•

À la une • Logement pour tous • p.10

Focus • Prévention anticambriolages • p.16

Actualités • **Inauguration du parc Auzelle** • p.17

Éco-ville • Élagage : connaître les règles • p.20

Travaux • Enfouissement des réseaux • p.21

Citoyenneté • Réunions annuelles de quartier • p.23



Avec l'ouverture du parc Auzelle, la cité de La Plaine retrouve sa coulée verte initialement créée par l'architecte Robert Auzelle. PAGE 17



+NET Retrouvez toutes les infos sur www.clamart.fr

La Ville de Clamart privilégie la construction de programmes immobiliers mixtes, associant qualité de l'habitat et proximité des services publics.

Logement pour tous

Dans un contexte économique difficile, le logement figure parmi les premiers sujets de préoccupation des Français, d'autant plus qu'il représente le premier poste de dépense des ménages. Avec la construction de programmes qui conjuguent qualité architecturale et mixité sociale, la Ville de Clamart œuvre à rendre le logement accessible à toutes les familles.

•LE CHIFFRE•

Clamart compte **26,23%** de logements sociaux. Dans les Hauts-de-Seine, 22 villes sur 36 ne sont pas en conformité avec le minimum de 25% fixé par la loi Duflot.

Source : CG92 - Pôle Aménagement du Territoire - Direction de l'Habitat - Chiffres 2012

La Ville de Clamart soutient les constructions de logements à prix abordables, en privilégiant des opérations mixtes (habitat, commerces et équipements publics) bien intégrées dans l'environnement.

PLH, pour un développement harmonieux de l'habitat

Le Plan Local de l'Habitat (PLH), élaboré par Sud de Seine en 2008, a pour but de répondre aux besoins en logement de chaque commune. En raison du vieillissement de la population (personnes restant dans de grands logements plus longtemps) et des nouveaux modèles familiaux (familles recomposées), même à population égale, il faut davantage de m² et de logements. À cela s'ajoute l'attractivité de la région Île-de-France. Construire répond donc à une nécessité. Aujourd'hui, pour répondre à ces besoins de manière équilibrée, ce sont 200 logements par an qui sont construits à Clamart, pour moitié privés et pour moitié sociaux. Ces derniers comptent une part de logements intermédiaires et une part d'accession sociale à la propriété. Le programme d'actions du PLH s'articule autour de quatre axes majeurs. Le premier repose sur la maîtrise foncière, la mixité sociale et le développement durable (*voir p. 12*). Le deuxième – veiller au niveau de confort des logements existants – conduit à intervenir sur le parc ancien privé et améliorer le parc social existant (*voir p. 12*). Troisièmement, le PLH porte une attention particulière aux besoins de certaines populations : personnes âgées et handicapées, jeunes et étudiants, hébergement d'urgence et logement temporaire (voir p. 15). Enfin, la réussite du PLH repose sur la concertation entre les acteurs du logement.

Le PLU, soutien au logement social

En 2005, Clamart s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui régit les modalités de construction sur son territoire, pour tout projet urbain privé ou public. Parmi ses objectifs : garantir le respect des seuils légaux en matière de logement social. Ainsi, chaque nouveau programme de plus de 1 000 m² doit comporter un minimum de 30 % de logements locatifs aidés. Certains terrains sont réservés exclusivement à la construction de logements sociaux. Un bonus de COS (coefficient d'occupation des sols) de 30 % et un remboursement du DPLD (Dépassement du Plafond Légal de Densité) sont accordés aux programmes de logements sociaux. Enfin, chaque année, environ 3 Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) – ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le Code de l'urbanisme – permettent à la ville de récupérer des terrains à construire. //

TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

En matière de logement social, plusieurs catégories de loyers existent, selon les plafonds de revenus. Conformément à la loi du 13 juillet 2006, les bailleurs sociaux appliquent un supplément de loyer de solidarité (SLS) si les ressources annuelles dépassent les plafonds. À Clamart, il a été demandé aux bailleurs d'appliquer un SLS minoré.

PLUS, PLAI, PLS : les logements locatifs sociaux sont communément désignés par le prêt qui a contribué à leur financement. Tous les logements sociaux sont en effet agréés par l'État et bénéficient de subventions publiques. Les logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) sont destinés aux personnes en difficulté. Les PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) constituent des logements sociaux classiques et font l'objet de plafonds supérieurs aux PLAI. Enfin les PLS (Prêt Locatif Social) désignent des logements intermédiaires. Par exemple, pour une famille avec deux enfants, les plafonds de ressources correspondent aux revenus mensuels suivants : PLAI 2 250 €, PLUS 4 091 € et PLS 5 318 €.

•LE POINT DE VUE•



GEORGES KEHYAYAN,
adjoint au maire
chargé du Logement

La ville de Clamart met tout en œuvre pour développer une offre de logements pour tous. Concrètement, comment cette offre se décline-t-elle ?
Les documents d'urbanisme permettent la construction de 200 logements par an sur Clamart. Pour équilibrer l'offre et permettre à tous les Clamartois de pouvoir se loger sur Clamart, en plus de la construction d'une centaine de logements privés, nous favorisons la construction d'une centaine de logements sociaux.
En effet, s'il n'y avait que des logements privés, habités par leur propriétaire ou loués dans les conditions du marché, près de la moitié des Clamartois ne pourraient plus vivre dans la commune où ils ont leurs attaches. En proposant des logements sociaux, on donne la possibilité à tous de pouvoir rester à Clamart.

Comment est géré l'entretien du patrimoine de Clamart Habitat ?
Les moyens pour l'entretien courant et pour les réhabilitations sont particulièrement importants. Ils représentent 622 € par an et par logement pour la maintenance alors que la moyenne des Offices est de 578 €. Le coût par logement pour les réhabilitations dépasse les 9 000 €. En terminant la réhabilitation de Trivaux, en reprenant les ravalements de la cité de La Plaine et en anticipant sur les meilleures normes environnementales en matière d'économie d'énergie, nous faisons un travail exemplaire de bailleur, reconnu en France et à l'étranger.
J'aime à rappeler que 94 % des locataires sont satisfaits de Clamart Habitat, qui rappelons-le est le principal outil logement de la municipalité.

Logement : durable et mixte

Fidèle à sa volonté de privilégier un développement urbain durable, la Ville valorise les opérations de logements sociaux respectueuses de l'environnement et de grande qualité architecturale. Source de cohésion sociale dans les quartiers, la mixité des constructions associe logements abordables et services de proximité bien intégrés dans le paysage urbain.

Depuis sa création en 2005, le PLU s'est adapté aux nouvelles réglementations en matière de protection de l'environnement. L'usage des matériaux recyclés, les économies d'énergie et la végétalisation des terrasses y sont désormais abordés.

Maîtrise énergétique

Déjà labellisés Haute Qualité Environnementale (HQE), les nouvelles constructions sont toutes qualifiées Bâtiment Basse Consommation (BBC).
Les opérations de réhabilitation (voir ci-dessous) font également l'objet d'une attention environnementale rigoureuse : installation d'économiseurs d'eau, isolation, gestion des déchets ménagers.

Mixité et proximité

La Ville met tout en œuvre pour répondre à la demande des Clamartois en matière de logement : conserver un loyer abordable sans s'éloigner. Dans le respect de l'identité de chaque quartier, les nouveaux programmes privilégient la mixité, comme sur les places François Mitterrand et Aimé Césaire où se côtoient copropriétés, résidences à loyers modérés, services et commerces. L'îlot de Bièvres, qui verra bientôt le jour au centre-ville, comprend 54 logements, un dojo et deux locaux commerciaux. Dans le quartier Gare, le projet Perthuis se composera d'une crèche de 72 berceaux, de 15 logements, d'un parking de 25 places et d'un parc paysager. //



Le programme des Roissis, un modèle de construction durable : maisons de ville en bois, peintures sans solvant, récupération des eaux pluviales, toitures végétalisées et panneaux solaires.



Un patrimoine social rénové

L'effort de réhabilitation des résidences existantes garantit la pérennité du parc de logements sociaux. Pour améliorer la qualité de vie des locataires et préserver le paysage urbain de la ville, ces rénovations constituent un pilier essentiel du bien-vivre à Clamart.

Avec le ravalement des façades, la troisième et dernière tranche de rénovation sera finalisée en 2014 dans le quartier Trivaux.

Sur les deux grands ensembles de logements sociaux de la commune, La Plaine et Trivaux-Garenne, patrimoine de Clamart Habitat, fin 2014 la totalité des logements anciens aura été rénovée. Depuis plusieurs années, le Haut Clamart a fait l'objet d'une réhabilitation générale : pièces d'eau et cages d'escalier rénovées, et façades des immeubles ravalées.

Le Haut Clamart à neuf

Dans le quartier des 3F, l'heure est à la rénovation intégrale depuis 2012. En plus de la construction de deux nouveaux bâtiments totalisant 32 logements et 900 m² de surface commerciale, la requalification globale des neufs bâtiments existants (datant des années 1960) est en cours : ravalement des façades, rénovation des cages d'escalier et restructuration des espaces extérieurs et du stationnement. Avec le passage imminent du tramway T6 sur la place Pompidou, ce quartier amorce un renouvellement urbain exemplaire.
Autre projet d'ampleur sur le Haut Clamart : la ville étudie la requalification des abords de la RD 906, saisissant l'opportunité de l'arrivée du tramway T6. Le devenir urbain, paysager, économique et commercial de cet axe majeur qui traverse la commune constitue un enjeu essentiel pour le Clamart de demain. //

Comment sont attribués les logements sociaux ?

Chaque logement social attribué fait l'objet d'une décision de la CAL, la Commission d'attribution de logement. Petit précis du fonctionnement de cette instance très réglementée, qui œuvre tout en respectant des principes de confidentialité.

•LE CHIFFRE•
En 2012, **420** logements ont été attribués par la CAL.

Qui et quand ?

Sept administrateurs siègent à la Commission d'attribution de logement de Clamart Habitat : le Maire, deux représentants des associations de locataires (CLCV et CNL), deux élus du Conseil municipal, un représentant de la Caisse d'allocations familiales et une personne qualifiée désignée par la Mairie. Depuis 2008, un conseiller municipal de l'opposition assiste à la commission. En 2012, deux nouveaux membres consultatifs ont été désignés parmi les conseillers municipaux de l'opposition. Le président de la commission est Georges Kehyayan, adjoint au maire chargé du logement et vice-président de Clamart Habitat. La CAL de Clamart Habitat se réunit en moyenne toutes les six ou sept semaines, soit environ 8 fois par an.

Pour qui et comment ?

Parmi les logements appartenant à l'OPH (office public de l'habitat) de Clamart, certains sont réservés aux différents organismes ayant participé à l'effort de construction, que l'on appelle les réservataires. Pour chaque logement vacant, la CAL choisit un demandeur en fonction du contingent (réservataire ou Mairie). Les logements du contingent réservataire sont attribués à des candidats proposés par les organismes comme le Conseil général ou régional, ou des entreprises à travers Action logement (anciennement le 1 % logement). Sur le contingent géré par la Ville, 97% des logements attribués le sont à des familles clamartoises. Sur le contingent géré par les entreprises et autres organismes (152 sur 420 attributions en 2012, soit 36 % du total des attributions), ces derniers choisissent eux-mêmes les candidats, qui peuvent être non Clamartois. Si le pourcentage de Clamartois est moindre pour ce type d'attributions - sur lequel la Ville n'a pas de droit de regard - il atteint néanmoins environ 40 %. //

Accession sociale à la propriété

Le site de l'ancien centre commercial de La Plaine a été entièrement réaménagé par la Ville sous forme de logements neufs et d'un espace vert, le parc Auzelle qui sera inauguré samedi 16 novembre (*voir p. 17*). Ces nouveaux immeubles associent logements locatifs et en accession sociale à la propriété. Rencontre avec Aissatou Balayera, nouvelle propriétaire à la Résidence du Parc.



La Ville de Clamart soutient l'accession sociale à la propriété dans des programmes neufs : la Résidence du Parc a permis à 45 familles clamartoises de devenir propriétaires.



Comment avez-vous connu ce programme d'accession sociale à la propriété ?

Je cherchais à acheter depuis longtemps, et je me renseignais sur tout ce qui existait à l'achat. J'ai étudié le marché et la seule possibilité pour moi était l'accession sociale à la propriété. Il y a deux ans, je me suis renseignée sur le projet de la Résidence du Parc et j'ai tout fait pour que ça marche. Je voulais rester à Clamart et je n'aurais jamais pu devenir propriétaire sans cette opportunité.

Quel bilan faites-vous à quelques mois de votre emménagement ?

Je suis installée depuis juin et je suis vraiment ravie. Même avec les travaux d'embellissement que j'ai fait dans l'appartement, ça n'atteindra jamais le prix du marché. Je connais ma chance d'avoir pu acheter un bien immobilier dans ces conditions très avantageuses, tout en restant à Clamart.

PUB 1

Logement solidaire

Dans le contexte actuel de crise du logement, la Ville de Clamart veille à proposer des hébergements adaptés à toutes les situations, et notamment aux Clamartois les plus fragiles. Pour les jeunes travailleurs et étudiants, les seniors, les adultes handicapés et les personnes en réinsertion, des solutions de logement existent.

Aider les personnes en difficulté

Le principe des maisons-relais consiste à accueillir des résidents ayant besoin d'un soutien temporaire avant de repartir d'un bon pied dans la vie. Ouverte en février 2013 dans un bâtiment de cinq étages en centre-ville, la pension de famille L'Escale comprend 18 logements, des espaces communs et un jardin. Habitat et Humanisme y a conçu un lieu de vie convivial où les résidents, personnes isolées ou familles en difficulté, peuvent s'engager sereinement dans un parcours d'insertion. Coopération et



L'Escale, pension de famille en centre-ville.

Famille va démarrer avenue Jean Jaurès la construction d'une nouvelle maison-relais avec une vingtaine de studios.

Pour les personnes en situation de handicap, la fondation des Amis de l'Atelier a ouvert en 2010 une maison-relais de 30 studios. Bénéficiant d'appartements adaptés, d'espaces de convivialité et d'un soutien professionnel, les personnes en situation de handicap peuvent y acquérir l'autonomie nécessaire pour développer leur projet de vie. Avenue de Verdun, un foyer d'accueil médicalisé se composera de 40 chambres pour handicapés à l'horizon 2015.

•CONTACTS•

- Les Amis de l'Atelier : 01 58 88 32 50
- L'Escale : 09 67 04 87 01
- Coordination Handicap : 01 41 23 05 11

Héberger les jeunes

En France depuis quelques années, le logement arrive régulièrement en tête des principaux sujets de préoccupation des jeunes. À Clamart, la proximité de Paris et du « Plateau des grandes écoles » autour de Saclay entretient une demande forte en matière de logement étudiant. Dans le nouveau quartier commercial les Hauts de Clamart, autour de la place Aimé Césaire, une résidence moderne de 110 chambres accueille étudiants et jeunes travailleurs. Une nouvelle résidence étudiante de 100 studios est prévue dans le cadre du projet de l'avenue de Verdun.

Sur l'avenue du Général de Gaulle, un nouveau Foyer de jeunes travailleurs (FJT) vient d'être construit et proposera 168 logements à destination, en priorité, de jeunes employés de la SNCF. Dans le quartier Gare, le FJT du Moulin de Pierre prévoit quant à lui de réhabiliter ses chambres et d'agrandir sa capacité d'accueil.



Résidence étudiante place Aimé Césaire.

•CONTACTS•

- FJT Moulin de Pierre : 01 46 38 14 30

Résidences pour seniors

Les aînés clamartois qui ne peuvent plus habiter chez eux peuvent être hébergés dans l'un des sept EHPAD, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, de la ville. Un huitième, l'EHPAD Vendôme, est en voie d'achèvement rue du Trosy.



L'EHPAD Vendôme, nouvelle maison de retraite rue du Trosy (ouverture prévue début 2014).

Ces maisons de retraite proposent restauration, soins et animations aux résidents. Pour les seniors souhaitant conserver leur indépendance tout en bénéficiant d'activités et de pièces à vivre partagées avec leurs voisins, le foyer-logement Morambert loue des appartements tout équipés, à deux pas du centre-ville et de toutes les commodités.

•CONTACTS•

- CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination (pour personnes âgées) : 01 41 23 05 82
- Foyer-logement Morambert : 01 46 45 38 46

Les bons réflexes anti-cambriolages

Face au phénomène recrudescent des cambriolages dans toute l'Île-de-France, le commissariat de Clamart renforce son dispositif de lutte et rappelle aux Clamartois les réflexes de prudence pour se prémunir de ces méfaits.

À pied, à vélo, à cheval et en voiture, les policiers sillonnent les rues de la commune afin d'observer les comportements anormaux, recueillir des témoignages de riverains et identifier les modes opératoires des cambrioleurs. L'analyse des plaintes déposées et les appels des habitants permettent de cerner les situations et quartiers à risque et d'y accorder une surveillance accrue. Les enquêtes menées et les flagrants délits ont permis d'interpeller une quinzaine de suspects depuis le début d'année.

Sécurité de proximité

En avril dernier, les réunions publiques sur la lutte anticambriolages organisées par la mairie, en partenariat étroit avec la Police nationale, ont permis de sensibiliser les Clamartois aux précautions à connaître pour protéger son domicile. En cas d'absence notamment, donnez l'impression que votre domicile est habité, faites suivre votre courrier et transférez votre ligne téléphonique. Pendant les vacances scolaires, le nombre des inscriptions à l'Opération Tranquillité Vacances a été en nette hausse cette année : 659 sur juillet/août 2013, en hausse de 25 % par rapport à 2012. N'hésitez pas à solliciter ce service gratuit auprès du commissariat, celui-ci assure une vigilance régulière des abords de votre domicile en votre absence.

Vigilance et précaution

Pour limiter au maximum les risques, le rappel des gestes de prudence est de mise :
- Ne laissez entrer sous aucun prétexte un inconnu dans votre domicile, avant de vous être assuré de son identité (tout professionnel doit présenter une carte officielle), et accompagnez-le dans toutes les pièces lors de sa présence chez vous.
- Ne laissez aucune porte ou fenêtre ouverte, surtout celles donnant sur la voie publique, et ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- Équipez si possible votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un entrebâilleur ou d'un viseur optique.
- Ne mentionnez pas votre adresse sur vos clés.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin échelle, outils ou escabeau.
- En cas d'infraction, prévenez immédiatement la Police et ne touchez à rien avant leur arrivée, afin de permettre la recherche d'indices.
- Signalez au commissariat tout comportement suspect aux abords de votre domicile. //



La brigade équestre intervient en renfort dans le dispositif de surveillance des quartiers contre les cambriolages.

•PLUS D'INFOS•

Commissariat : composez le 17 ou le 112

Contre la grippe : vaccinez-vous

À l'approche de l'hiver, le virus de la grippe est de retour. La vaccination est le meilleur moyen de se défendre et de protéger son entourage contre cette maladie bénigne, qui peut entraîner des complications chez les personnes fragiles.

Il faut une quinzaine de jours pour que l'immunité ait le temps de s'établir. La CPAM envoie aux personnes de + de 65 ans, aux femmes enceintes, aux personnes souffrant d'affection de longue durée (ALD), d'asthme ou de broncho-pneumopathie obstructive et aux personnes présentant une obésité une prise en charge à 100 % pour la délivrance du vaccin en pharmacie. L'injection du vaccin par un professionnel de santé (médecin ou infirmière) sera remboursée selon le taux de remboursement habituel. Pour les autres personnes désirant bénéficier de la vaccination grippale, la prescription médicale reste obligatoire.

Vaccinations au centre municipal de santé - Sur RDV au 01 41 23 05 91
Munis de la prise en charge CPAM ou d'une prescription médicale et de la carte Vitale.

Inauguration du parc Auzelle

Samedi 16 novembre, sera inauguré le parc Auzelle : entre les rues de Champagne et de Normandie, ce nouvel espace vert assure une continuité le long des bâtiments du quartier de La Plaine.



Le parc Auzelle, nouvel espace vert du quartier Plaine, sera inauguré samedi 16 novembre.

Cette inauguration marque la poursuite du changement opéré sur les quartiers du Haut Clamart, du point de vue de l'urbanisme et des équipements publics. En quelques années, le quartier de La Plaine a connu une profonde mutation, avec la rénovation du bâti et des espaces extérieurs, la création du centre commercial Les Hauts de Clamart et l'aménagement de la ligne de tramway T6.

Coulée verte

Sur une superficie de 10 000 m², le parc Auzelle est organisé autour d'un plan d'eau et comprend des aires de jeux pour enfants et des espaces de repos et de convivialité. Le plan d'eau est alimenté par la récupération d'eaux pluviales des toitures des bâtiments limitrophes. Le quartier retrouve ainsi la coulée verte conçue par Robert Auzelle dans les années 1950, qui avait été coupée dans les années 1980 par l'implantation d'un supermarché (aujourd'hui démoli). L'aménagement du parc paysager Auzelle représente un budget de 2 637 000€, cofinancé par la Ville (1 485 000 €), le Conseil général (500 000€), le Conseil régional (300 000€), l'Agence des Espaces verts d'Île-de-France (276 000 €) et l'Agence Eau Seine Normandie (76 000 €). Venez découvrir la nouvelle percée de verdure de La Plaine à l'occasion de l'ouverture du parc Auzelle. //

Samedi 16 novembre à 16h

Bienvenue à la Maison de la Jeunesse

Dans les murs de l'ancienne Maison des associations, la nouvelle Maison de la Jeunesse a pris ses quartiers. Dédié aux jeunes Clamartois et à leurs activités de loisirs, cet équipement offre un nouvel espace d'échange et de concertation autour des projets de la jeune génération.

Lors d'un après-midi festif et animé, l'inauguration sera organisée autour de plusieurs temps forts : la réalisation d'une fresque, une exposition sur le futur skate park, une animation musicale, le retour en photos sur les séjours jeunesse et un concours de baby-foot. Venez nombreux !

Samedi 30 novembre à partir de 14h - 15 avenue Jean-Baptiste Clément

EN BREF

ACTIVITÉS DES CSC

En novembre, les centres socioculturels vous proposent des rendez-vous conviviaux pour toute la famille :
- **Point Écoute Parents** : accueil gratuit et confidentiel pour échanger avec une psychologue sur vos relations familiales et toutes les questions d'éducation, le samedi à 9h30 sur RDV (en alternance au CSC Pavé Blanc et Fourche).
- **Café des parents** : venez échanger et partager vos expériences entre parents autour d'un thé ou d'un café, le mardi à 9h30 au CSC Pavé Blanc et le mercredi à 9h30 à la Maison des associations (hors vacances scolaires).
- **Ateliers entre parents** : bien-être le jeudi 7, déco le jeudi 14 et couture le jeudi 28, à partir de 9h30 au CSC Pavé Blanc.
- **Sortie familiale** : visite du Palais de la Découverte et promenade dans le quartier des Champs-Élysées samedi 7 décembre, inscriptions dès le 9 novembre dans les CSC.
- **Il reste des places !** Vous pouvez encore vous inscrire aux cours de langues étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais ou chinois), informatique, guitare, éveil musical enfants et entretien corporel adultes.

01 46 01 71 50

BIENVENUE

Samedi 23 novembre, la mairie et l'association Clamart Accueil souhaiteront la bienvenue aux nouvelles familles clamartoises. Rendez-vous à 9h30 pour une visite de la ville en car (sur inscription au 01 71 10 84 02), suivie à 11h par la cérémonie d'accueil en salle du Conseil.

Taxes locales : Clamart bien classée

Le Parisien du 9 octobre dernier a consacré 2 pages aux taxes locales payées par les ménages en 2013 dans les communes des Hauts-de-Seine de plus de 10 000 habitants. Clamart arrive en 10e position sur les 34 villes recensées.

À Clamart, il n'y a pas eu d'augmentation de la pression fiscale en 2013. Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sont encore restés stables et ce, pour la 5e année consécutive : 14,8 % pour la taxe d'habitation et 15,9 % pour la taxe foncière (*voir tableau*). Ces taux demeurent nettement inférieurs à la moyenne des villes de même strates (de 50 000 à 100 000 habitants) et membres d'une structure intercommunale en taxe professionnelle unique. Clamart se situe également en dessous des moyennes nationales.

Taxe d'habitation

La taxe d'habitation est payée par ceux qui occupent un logement (propriétaires et locataires). Son montant dépend de la taille du logement et de la valeur locative de base de l'immeuble ou de la maison, sur lesquels on applique les taux votés par les collectivités. Fixée en 1970 en fonction des quartiers, la valeur locative est augmentée chaque année selon un taux fixé par l'Etat.
Dans les Hauts-de-Seine, le montant de la taxe d'habitation varie énormément entre les villes de plus de 10 000 habitants. À Clamart, avec un taux de 14,8 %, elle s'élève en moyenne à 659 € par ménage. Ce qui place notre commune à la 10e position sur les 34 villes du tableau ci-dessous.

Taxe foncière

La taxe foncière est payée par les seuls propriétaires. Son taux est fixé chaque année par la commune, mais aussi par le département. Jusqu'en 2011, il y avait aussi une part régionale qui a, depuis, été agrégée à la part départementale.
Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de la taxe foncière entre 2007 et 2013. Cette évolution est très limitée à Clamart puisqu'on est passé de 14,78 à 15,9 % en 6 ans.
Pour rappel, cette stabilité des taux ne s'est pas faite au détriment de la dette de la Ville puisque celle-ci demeure particulièrement peu élevée. En effet, avec une dette de 839 € par habitant, Clamart se place nettement en dessous de la moyenne départementale qui se situe autour de 1 453 €. //

Taxes locales 2013 dans les Hauts-de-Seine

Villes (de plus de 10 000 habitants)	Nombre d'habitants	Taxe d'habitation 2013	Montant moyen*	Taxe foncière 2007	Taxe foncière 2013	Evolution 2007-2013
Antony	62 247	11,40 %	**677 €**	16,91 %	17,42 %	**+ 3,02 %**
Asnières-sur-Seine	82 223	21,09 %	**655 €**	10,11 %	11,83 %	**+ 17,01 %**
Bagneux	38 799	16,17 %	**575 €**	21,68 %	23 %	**+ 6,09 %**
Bois-Colombes	28 349	24,98 %	**707 €**	16,28 %	16,28 %	**0 %**
Boulogne-Billancourt	114 099	10,62 %	**671 €**	6,75 %	7,36 %	**+ 9,04 %**
Bourg-la-Reine	20 121	15,15 %	**848 €**	13,69 %	15,34 %	**+ 12,05 %**
Châtenay-Malabry	32 814	15,15 %	**767 €**	17,02 %	18,55 %	**+ 8,99 %**
Châtillon	32 745	20,94 %	**714 €**	15,73 %	15,73 %	**0 %**
Chaville	18 831	15,51 %	**848 €**	18 %	18,69 %	**+ 3,83 %**
Clamart	53 238	14,80 %	**659 €**	14,78 %	15,90 %	**+ 7,58 %**
Clichy	58 489	24,33 %	**467 €**	20,67 %	22,90 %	**+ 10,79 %**
Colombes	85 233	22,81 %	**573 €**	21,38 %	20,39 %	**- 4,63 %**
Courbevoie	87 638	7,36 %	**510 €**	4,18 %	5,26 %	**+ 25,84 %**
Fontenay-aux-Roses	23 928	13,08 %	**703 €**	13,48 %	15,27 %	**+ 13,28 %**
Garches	18 559	12,35 %	**887 €**	13,64 %	14,45 %	**+ 5,94 %**
La Garenne-Colombes	27 327	17,80 %	**664 €**	11,02 %	12,33 %	**+ 11,89 %**
Gennevilliers	41 689	19,85 %	**332 €**	20,82 %	22,49 %	**+ 8,02 %**
Issy-les-Moulineaux	64 848	7,99 %	**507 €**	11,09 %	11,09 %	**0 %**
Levallois-Perret	63 896	18,03 %	**713 €**	11,65 %	13,69 %	**+ 17,51 %**
Malakoff	31 344	13,76 %	**495 €**	14,49 %	17,37 %	**+ 19,88 %**
Meudon	45 578	14,03 %	**795 €**	10,41 %	11,49 %	**+ 10,37 %**
Montrouge	48 755	17,13 %	**534 €**	7,80 %	8,36 %	**+ 7,18 %**
Nanterre	91 834	7,40 %	**346 €**	11,24 %	12,05 %	**+ 7,21 %**
Neuilly-sur-Seine	61 242	12,57 %	**1 003 €**	2,42 %	2,90 %	**+ 19,83 %**
Le Plessis-Robinson	26 753	13,79 %	**723 €**	19 %	20,04 %	**+ 5,47 %**
Puteaux	45 210	6,91 %	**481 €**	7,93 %	8,93 %	**+ 12,61 %**
Rueil-Malmaison	80 425	17,32 %	**758 €**	9,89 %	11,70 %	**+ 18,30 %**
Saint-Cloud	30 214	11,05 %	**900 €**	9,84 %	10,61 %	**+ 7,83 %**
Sceaux	19 697	13,76 %	**1 173 €**	19,25 %	21,62 %	**+ 12,31 %**
Sèvres	23 307	13,40 %	**764 €**	13,99 %	15,92 %	**+ 13,80 %**
Suresnes	46 477	15,21 %	**755 €**	18,29 %	19,02 %	**+ 3,99 %**
Vanves	26 845	15,61 %	**759 €**	18,01 %	19,20 %	**+ 6,61 %**
Ville-d'Avray	10 902	8,93 %	**858 €**	14,28 %	14,28 %	**0 %**
Villeneuve-la-Garenne	25 143	18,75 %	**425 €**	15,45 %	15,45 %	**0 %**

* Le montant moyen est obtenu en additionnant le montant de la taxe d'habitation perçue par les communes et celui perçu par les intercommunalités quand elles existent, divisé par le nombre de foyers fiscaux de la commune (chiffres 2012 du ministère des Finances).

Tableau publié par *Le Parisien* du mercredi 9 octobre 2013.

Solidarité internationale : la Semaine !

Parce que la solidarité est l'affaire de tous, depuis 2002, Clamart participe à la Semaine de la solidarité internationale. Du 16 au 23 novembre, la Ville souhaite sensibiliser les Clamartois au travail des associations solidaires qui œuvrent contre les injustices sociales.



Une semaine de solidarité pour s'informer, agir et s'ouvrir aux cultures du monde.

La pauvreté s'accentue dans le monde alors que les richesses ont été multipliées par 8 au cours des 40 dernières années. Ici et ailleurs le fossé se creuse. Le programme mêle découverte et réflexion à travers des débats, des films, des concerts de musique du monde, des jeux et des contes pour les enfants. Avec des nouveautés cette année : la participation de Radio Clamart et le concours photo sur le thème « Tous différents, tous égaux » (**du 5 au 20 novembre** midi, envoyez 1 ou 2 photos à vieassociative@clamart.fr).



Dégustation, création et débat

Rendez-vous **samedi 16 novembre** à 10h au marché du Trosy pour une dégustation de produits du commerce équitable par les associations Artisans du monde et Terre des Hommes. À partir de 11h30 sur la place de la Mairie, la Solisphère, symbole de la solidarité, sera créée collectivement. Place aux échanges et à la réflexion **vendredi 22 novembre** à 20h en salle des fêtes municipale. Le collectif MASI des associations de solidarité de Clamart propose la projection du film *Cambodge, le salaire de la faim* où sont décriées les conditions de travail dans les usines d'habillement en Asie.

Festivités et concert

Orchestré par l'association Dire le Monde, qui défend les valeurs de solidarité internationale et d'échanges citoyens, **samedi 23 novembre** de 17h à minuit, le Clam'festival réunira en clôture de la Semaine les musiques reggae et tzigane, arménienne et sud-américaine, avec une ouverture sur l'Afrique. Parcourez le village associatif à la découverte de l'exposition Rhizome, d'un atelier de plasticienne et des stands des associations participantes. //

•PLUS D'INFOS•

Retrouvez le programme détaillé sur www.clamart.fr et dans les lieux publics.

Première inscription en maternelle

Au retour des vacances de Toussaint, il est déjà temps de penser à la rentrée 2014 pour les enfants nés en 2011 : la première inscription à l'école maternelle se déroulera **du 4 novembre au 31 décembre**. Pour les enfants nés en 2012, les admissions en toute petite section seront fonction des places disponibles dans l'école de leur secteur. Pour connaître les documents à fournir, les parents doivent retirer au guichet unique un Dossier Famille et un dossier de demande de dérogation le cas échéant.

Pratique : le prélèvement automatique

Pour ne pas oublier de régler chaque mois vos factures périscolaires, optez pour le prélèvement automatique. Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande au guichet unique ou par courriel à guichet.unique@clamart.fr. Vous pouvez également choisir de répartir la somme due entre plusieurs payeurs.

•PLUS D'INFOS•

01 46 62 35 35

EN BREF

JOURNÉE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 3 ans et cherchez un mode de garde ? Les assistant(e)s maternel(le)s de Clamart vous accueillent **samedi 23 novembre** de 9h à 12h30 en salle bleue de la Maison des sports. Vous serez informés sur les démarches administratives et sur les RAM (Relais Assistantes Maternelles), qui proposent des jeux, des séances de lecture et des formations professionnelles.

RAM Bas Clamart : 01 41 23 05 28 / RAM Haut Clamart : 01 46 30 49 12

DÉPISTAGE SIDA

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Centre municipal de santé et l'Atelier Santé Ville, en partenariat avec l'association AIDES, vous proposent en 30 min un dépistage du VIH confidentiel et gratuit, rapide et sans douleur, simple et fiable (de 14h à 18h).

Jeudi 28 novembre
Annexe du Centre de santé

Jeudi 19 décembre
Centre municipal de santé

+NET Retrouvez le plan des encombrants sur www.clamart.fr

DÉCHETTERIE : FIXE ET MOBILE

Sud de Seine propose **« Ma déchetterie mobile »**, service gratuit de collecte des déchets encombrants ou volumineux, **3e samedi de chaque mois de 13h à 17h30 (samedi 16 novembre) au parking du cimetière intercommunal, 108 rue de la Porte de Trivaux.** Pensez-y : du mardi au samedi inclus, il y a toujours une déchetterie mobile du SYELOM ouverte dans l'une des communes voisines. Retrouvez les informations sur **www.syelom.fr.**

Le SYELOM a ouvert une **nouvelle déchetterie fixe à Meudon**, carrefour des Bruyères (route du Pavé des Gardes). Ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h, vous pouvez y déposer vos déchets encombrants et toxiques (gratuit sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

DÉCHETS TOXIQUES

Un véhicule TRIADIS est à votre disposition pour déposer vos déchets toxiques : aérosols, piles, acides, batteries, peintures, cires, colorants, vernis, solvants, engrais, désherbants, détachants, diluants, détergents, insecticides, néons, huiles de vidange, fongicides, médicaments… Il stationne pour vous à Clamart :

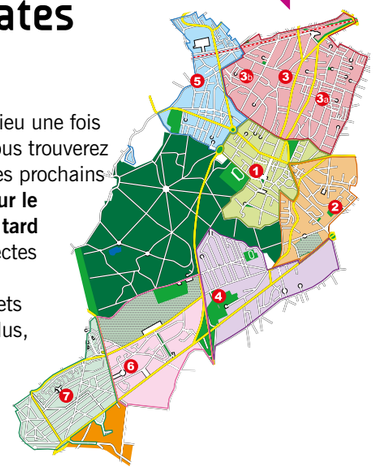
2e samedi : 9 novembre
De 9h30 à 12h30 au marché du Trosy
De 13h30 à 16h au centre commercial des Hauts de Clamart (place Aimé Césaire)

4e mercredi : 27 novembre (place Aimé Césaire)
De 9h à 12h au marché de la Fourche
De 13h à 16h au centre commercial des Hauts de Clamart (place Aimé Césaire)

ENCOMBRANTS

Respectez les dates de collecte

Le ramassage des encombrants a lieu une fois par mois dans chaque quartier : vous trouverez ci-dessous les dates à noter pour les prochains mois. **Déposez vos encombrants sur le trottoir la veille au soir ou au plus tard à 6h** le jour de la collecte (les collectes débutant à 6h30). Trop de gens ont tendance à déposer leurs déchets encombrants une semaine, voire plus, à l'avance ! **Volume maximum de dépôt : 2 m³ par habitation.**



1/ Centre
1er mercredi du mois
6 novembre

2/ Galvents-Corby
1er vendredi du mois
1er novembre

3A/ Gare 1
de Roissis à Jean Jaurès exclue
2e mercredi du mois
13 novembre

3B/ Gare 2
de Jean Jaurès incluse à Henri Barbusse
3e mercredi du mois
20 novembre

4/ Jardin Parisien
2e vendredi du mois
8 novembre

5/ Percy-Schneider
4e mercredi du mois
27 novembre

6/ Plaine
3e vendredi du mois
15 novembre

7/ La Garenne-Trivaux-3F
4e vendredi du mois
22 novembre

NB : il n'y a pas de collecte des encombrants la 5e semaine du mois.

DÉCHETS VERTS

ATTENTION !
La collecte des déchets verts s'arrêtera le lundi 25 novembre et reprendra le lundi 3 mars 2014.

NUMÉRO UNIQUE POUR LES COLLECTES

Pour toutes vos questions sur les collectes des déchets, pour faire remplacer un bac cassé ou volé, etc., un seul numéro :
0 800 02 92 92

EN BREF


Démonstration d'élagage sur la place de la mairie lors de la Fête des Jardins.

BRANCHES D'ARBRES : ÉLAGUEZ !

Par sécurité, les branches, les racines et les haies sortant des jardins ne doivent pas dépasser sur la voie publique. Les propriétaires des arbres doivent en assurer l'élagage, et l'abattage s'ils menacent de s'effondrer. Les distances de sécurité à respecter sont les suivantes :
- pas de branchage à moins de 20 cm des équipements publics (panneaux routiers, candélabres…),
- les plantations de moins de 2,50 m de haut ne doivent pas avancer de plus de 10 cm sur le trottoir,
- les plantations de plus de 2,50 m ne doivent pas dépasser la limite trottoir/chaussée.

Propriétaires de grands arbres, pensez à la règle des 2 mètres : les arbres supérieurs à 2 m doivent être plantés à plus de 2 m de la limite entre les propriétés. En région parisienne, ces distances ne sont pas imposées, sous réserve d'un trouble anormal de voisinage. N'oubliez pas de couper les branches avançant chez le voisin, et sachez que les fruits tombés sur son terrain lui appartiennent ! //

+NET Retrouvez tous les travaux en cours sur www.clamart.fr

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Enfouissement des réseaux aériens

La Ville de Clamart bénéficie pleinement du plan d'enfouissement que la société ERDF réalise pour son réseau de distribution électrique, de 2013 à 2018. Plus de 15 kilomètres de voies sont concernés dans tout Clamart. Tour d'horizon par quartier du calendrier de ces travaux.

Les travaux d'enfouissement électrique sont financés intégralement par ERDF, pour un montant de plus de 14 millions d'euros. La Ville met largement à profit ce plan pour enfouir également, sur les voies concernées, les réseaux de communication de France Telecom et Numericable. Sa contribution moyenne par an est de 300 000 € environ.

Quartier Percy-Schneider

Commencés depuis fin octobre, les travaux devraient se poursuivre jusqu'au 1er trimestre 2014. Avant la fin de l'année, les chantiers rue Henri Golaudin, avenue Schneider, rue de Fleury seront achevés. Suivront ceux des rues Brignole Galliera, Alfred, Vallée du Bois et Jean Georget, et des villas Schneider et Pavillon.

Quartier Trivaux-Garenne-3F

Les travaux de l'avenue du Petit-Clamart, rue des Bergères, rue de Plaisance, rue du Capitaine Tarron, rue de la Gaîté et rue des Lilas seront achevés à la fin de l'année 2013. Quant aux rues de l'Espérance et de la Liberté, la date de fin de travaux est prévue en avril 2014.


Le plan d'enfouissement des réseaux aériens préserve le paysage urbain de Clamart.

Autres quartiers

L'enfouissement des réseaux dans plusieurs rues des quartiers Jardin Parisien, Galvents-Corby, Centre-Ville et Gare est actuellement à l'étude. Il devrait commencer à compter du mois d'avril. //

Le point sur les clôtures

Ces derniers mois, une recrudescence de modifications de clôtures a pu être constatée dans la ville. Pourtant, elles ne sont pas dispensées d'autorisation et un dossier de déclaration préalable doit être déposé au service Urbanisme avant tout projet de cette nature.

Pourquoi réglementer ?

Initiative individuelle, la mise en œuvre de clôtures a un impact non négligeable sur le paysage urbain et sur la biodiversité. La municipalité veille donc à ce que chaque projet s'inscrive harmonieusement dans son environnement et n'altère pas les qualités architecturales, urbaines et paysagères avérées de Clamart.

Rappel des règles

Le Plan local d'urbanisme (PLU) autorise les clôtures sur rue d'une hauteur maximale de 2 m dont toute partie pleine n'excède pas 1,20 m. Au-delà, tout dispositif d'occultation (tôle, canisse, brise-vue, etc.), autre que végétal, est proscrit. Le reste de la hauteur peut être constitué soit d'une partie ajourée représentant au minimum 80 % de surfaces vides, soit d'espaces libres de 5 cm minimum entre chaque partie pleine. Tout autre dispositif est illégal. Des dispositions particulières s'appliquent dans les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), renseignez-vous auprès du service Urbanisme de la mairie (centre administratif, 3e étage).





Les clôtures : des projets particuliers qui relèvent de l'intérêt général.

•PLUS D'INFOS•

Les règlements du PLU et de la ZPPAUP sont téléchargeables sur www.clamart.fr

EN BREF

VENTE AUX ENCHÈRES

La ville de Clamart vend aux enchères un terrain à bâtir au 25 rue des Roissis, quartier Gare, sur une emprise foncière de 135 m² environ (zone UE - pavillonnaire). Des visites sur place sont organisées le **7 novembre** de 15h à 17h et les **12 et 16 novembre** de 12h à 14h. La mise à prix est de 104 000 €, la consignation de 20 800 € et les enchères auront lieu **mardi 26 novembre** à 14h30 à la salle des ventes de la Chambre des Notaires de Paris (place du Châtelet - 75001 Paris).

Service Urbanisme
01 46 62 36 49
www.encheres-paris.com

+NET Retrouvez les comptes-rendus intégraux sur www.clamart.fr

LES PERMANENCES DES ÉLU(E)S

SÉNATEUR-MAIRE DE CLAMART

Philippe KALTENBACH

Sur rendez-vous au 01 46 62 35 38
- le lundi de 17h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville
- le vendredi de 17h30 à 19h, en alternance à la mairie annexe de La Fourche et au CSC du Pavé Blanc.

ADJOINTS AU MAIRE ET ADJOINTS DE QUARTIER (AVEC DÉLÉGATIONS)

• **POLITIQUES SOCIALES, DROITS DES FEMMES, SANTÉ ET COMMUNICATION :**
Isabelle RAKOFF, 1re adjointe.
Sur RdV au 01 41 23 05 14
isabelle.rakoff@clamart.fr

• **COMMERCE, ARTISANAT ET MARCHÉS :**
Daniel DUBUT
Les jeudis de 14h à 19h,
sur RdV au 01 46 62 37 51
daniel.dubut@clamart.fr

• **TRANSPORTS, VOIRIE ET ENVIRONNEMENT :**
Marie-Catherine POIRIER
Les 1er et 3e mercredis
du mois de 15h à 17h,
sur RdV 01 46 62 36 24
marie-catherine.poirier@clamart.fr

• **URBANISME :**
Jean-Marc SEYLER
Sur RdV au 01 46 62 35 01
jean-marc.seyler@clamart.fr

• **FINANCES, TRAVAUX ET CONTRÔLE DE GESTION :**
Philippe WALDTEUFEL
Sur RdV au 01 80 28 50 96
philippe.waldteufel@clamart.fr

• **CENTRES SOCIOCULTURELS ET HANDICAP :**
Mireille DÉRÉTHÉ
Sur RdV : au
01 46 01 71 50 au centre socioculturel du Pavé Blanc et au 01 41 23 05 70
au CCAS
mireille.derethe@clamart.fr

• **VIE SCOLAIRE ET RESTAURATION MUNICIPALE :**
Dominique MEIER
Sur RdV au 01 46 62 35 46
dominique.meier@clamart.fr

• **PROPRETÉ, EMBELLISSEMENT DE LA VILLE, PERSONNEL COMMUNAL ET SÉCURITÉ :**
Philippe LUTAUD
Sur RdV au 06 17 41 53 78.
Sans RdV les samedis matin
à la permanence municipale
du marché du Trosy
philippe.lutaud@clamart.fr

• **ENFANCE ET JEUNESSE :**
Joëlle DENNOUNE
Sur RdV au 01 46 62 36 05
joelle.dennoune@clamart.fr

• **LOGEMENT :**
Georges KEHYAYAN
Sur RdV au 01 46 45 35 40
georges.kehyayan@clamart.fr

• **PETITE ENFANCE, JUMELAGE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE :**
Françoise MORGÈRE
Sur RdV au 01 41 23 05 81
(Petite Enfance) et
au 01 46 62 36 60
(Jumelage et Coopération)
francoise.morgere@clamart.fr

• **ANCIENS COMBATTANTS, ÉTAT CIVIL, MAIRIES ANNEXES ET ÉLECTIONS :** Gérard AUBINEAU
Sur RdV au 06 17 97 52 80
gerard.aubineau@clamart.fr

• **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :**
Vanessa JÉROME
Sur RdV au 06 12 70 76 64
vanessa.jerome@clamart.fr

• **CULTURE, VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIE LOCALE :**
Pierre RAMOGNINO
Les mercredis de 14h à 18h
sur RdV au 01 46 62 35 11
pierre.ramognino@clamart.fr

CONSEILLERS GÉNÉRAUX ET DÉPUTÉ

• **CANTON DE CLAMART :**
Vincent GAZEILLES
Sans RdV les mercredis
de 10h à 12h à la mairie
annexe de La Fourche
Sur RdV au 01 40 95 14 31
vincent.gazeilles@clamart.fr

• **CANTON DU PLESSIS-ROBINSON / HAUT CLAMART :**
Philippe PEMEZEC
Sur RdV le 1er mardi du mois
de 17h à 19h
au CSC Pavé Blanc

• **12e CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE :**
Jean-Marc GERMAIN
Sur rendez-vous le 3e vendredi du mois de 17h30 à 20h à la mairie annexe de La Fourche et au CSC Pavé Blanc.
Tél. : 01 40 94 06 63
jmgermain@assemblee-nationale.fr

www.clamart.fr

mairie de Clamart

MAIRIE DE CLAMART
Place Maurice Gunsbourg
mairie@clamart.fr
www.clamart.fr
Tél : 01 46 62 35 35

ACCUEIL GUICHET UNIQUE - CENTRE ADMINISTRATIF
1-5 avenue Jean Jaurès
Tél : 01 46 62 35 35
Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 18h,
vend. de 8h30 à 17h30,
samedi de 8h30 à 12h.

MAIRIES ANNEXES
• **Pavé Blanc**
5 rue d'Auvergne
Tél : 01 41 36 06 65
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h (sauf lundi et jeudi, fermeture à 17h30), samedi
de 8h30 à 12h.

• **La Fourche**
Centre socioculturel
de la Fourche
216 avenue Jean Jaurès
Tél : 01 41 46 05 90
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
Centre social
Jean Jaurès
55 avenue Jean Jaurès
Tél : 01 41 23 05 70
Horaires d'ouverture :
lundi de 13h30
à 17h30, du mardi
au vendredi
de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30.

Devoirs de mémoire

11 novembre 1918

En mémoire de l'armistice qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale, la mairie et les associations d'anciens combattants vous convient au 95e anniversaire du 11 Novembre. L'hommage aux combattants débutera à 16h30 au monument des Eaux et Forêts, place du Garde, par un dépôt de gerbes et un lâcher de pigeons. Puis une cérémonie accompagnée par l'Harmonie de Clamart se tiendra au cimetière communal. Après l'hommage illuminé au carré militaire par les enfants, une retraite aux flambeaux mènera le cortège jusqu'à la place Maurice Gunsbourg, pour la montée des couleurs et la cérémonie militaire à 18h30.

Lundi 11 novembre dès 16h30

Temps de mémoire

Célébrer la mémoire d'un être aimé et se souvenir ensemble : les familles concernées par une crémation en 2013 sont invitées à se recueillir au Crématorium du Parc (108 rue de la Porte de Trivaux).

Samedi 9 novembre à 10h

Libération de Clamart par la 2e Division Blindée

Clamart a été libérée le 24 août 1944 par la 2e Division Blindée (2e DB), créée pendant la Seconde Guerre mondiale par le général Leclerc. Le Souvenir Français et les anciens combattants de Clamart, avec l'appui du Conseil municipal, ont décidé d'immortaliser le parcours de cette unité militaire qui parcourut la France d'ouest en est pour libérer les villes occupées. Le projet clamartois prévoit de dresser une borne du « Serment de Koufra - voie de la 2e DB » à côté de la stèle du général Leclerc. Des panneaux signalétiques marquant le trajet suivi par les libérateurs seront posés à cinq endroits de la ville.
Pour la réussite de ce grand projet de mémoire, le Souvenir Français de Clamart lance un appel à la générosité des Clamartois. Vous pouvez envoyer vos dons par virement (RIB sur demande) ou par chèque à l'ordre du Souvenir Français au trésorier M. Maurice Conseil : 51 rue Paul Vaillant-Couturier 92140 Clamart.

Renseignements : 01 46 42 47 94 ou 01 46 42 79 27.


Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Réunions publiques

Compte-rendu annuel du Maire

Suite aux visites de quartier réalisées en septembre et octobre par le Maire, les élus et les services municipaux, les Clamartois sont conviés aux réunions publiques. Après le compte-rendu de l'action municipale de l'année et la présentation des projets en cours et à venir, vous pourrez poser vos questions au Maire et à l'équipe municipale. Ne ratez pas ce rendez-vous essentiel de la démocratie locale à Clamart.

Du 25 novembre au 16 décembre : dates et lieux par quartier, voir p. 24.

Rythmes scolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui sera mise en place en septembre 2014 à Clamart, la Mairie vous informe sur la nouvelle organisation de la journée des enfants en maternelle et élémentaire. Trois réunions publiques auront lieu à l'attention des parents d'élèves :

Mercredi 20 novembre à 20h - CSC Pavé Blanc
Jeudi 28 novembre à 20h - Salle Jacky Vauclair
Mardi 3 décembre à 20h - École élémentaire Jules Ferry

•PLUS D'INFOS•

Service Vie scolaire au 01 46 62 35 46
viescolaire@clamart.fr

L'ACTUALITÉ DES CONSEILS DE QUARTIER

Jardin Parisien

Un nouveau cours de danse (modern'jazz et éveil) s'est ouvert à la maison de quartier du Jardin Parisien le mercredi à 14h pour les 6-8 ans et à 15h pour les 5-6 ans, et le jeudi à 16h30 et 17h15 pour les 4-6 ans.

Percy

Une réunion publique de présentation du projet immobilier de la rue de Verdun est organisée **lundi 18 novembre** à 20h30 par la société Immobilière 3F, à l'école élémentaire des Rochers, 70 rue d'Estienne d'Orves.

Galvents-Corby

Dimanche 17 novembre à partir de 16h, le Jardin Partagé des Galvents fêtera l'automne en invitant les habitants du quartier à partager un goûter autour de la châtaigne, temps fort de convivialité et d'ouverture sur le quartier.

•PLUS D'INFOS•

Service Démocratie locale - 01 46 62 35 11

Réunions publiques du Maire

Compte-rendu annuel
de l'action municipale

Philippe KALTENBACH,
Sénateur - Maire de Clamart, et
son équipe organisent une réunion
publique dans votre quartier pour :

• FAIRE LE POINT sur les sujets concernant votre quartier : construction ou rénovation d'équipements publics, voirie, transports, circulation, stationnement, propreté, cadre de vie, logement…

• PRÉSENTER les projets municipaux en cours

• RÉPONDRE à vos questions sur tous les sujets qui vous intéressent.

www.clamart.fr

mairie de Clamart

QUARTIER **TRIVAUX-GARENNE-3F**

Lun. 25 novembre à 20h30
Maison de quartier du Petit Clamart
45, rue du Commandant Duval

QUARTIER **CENTRE**

Mer. 27 novembre à 20h30
Salle Jacky Vauclair
Place Maurice Gunsbourg – RDC de l'Hôtel de Ville

QUARTIER **JARDIN PARISIEN**

Mer. 4 décembre à 20h30
Maison de quartier du Jardin Parisien
20, rue du Parc

QUARTIER **PLAINE**

Jeu. 5 décembre à 20h30
Centre socioculturel du Pavé Blanc
44, route du Pavé Blanc

QUARTIER **GALVENTS-CORBY**

Mar. 10 décembre à 20h30
École élémentaire Jean Monnet
Réfectoire – 29, rue Pierre Corby

QUARTIER **PERCY-SCHNEIDER**

Ven. 13 décembre à 20h30
École élémentaire des Rochers
43, rue d'Estienne d'Orves

QUARTIER **GARE**

Lun. 16 décembre à 20h30
École élémentaire Jules Ferry
6, rue Jules Ferry

// Vous faites Clamart



Ismahane et Wadia Chaftar, talents de La Plaine

PAGE 33

© David Delaporte

•SOMMAIRE•

Initiatives • Forum de l'emploi • p.26
Commerce • Les automates du marché de Noël • p.27
Sports • **Préparez-vous pour le Téléthon** • p.29
Carnet • Médailles du Travail 2013 • p.30
Nos aînés • Sorties et spectacles • p.31
Rencontre • Ismahane et Wadia Chaftar, talents de La Plaine • p.33
Tribunes • Libre expression • p.34



Sportifs, associations et bénévoles se préparent activement pour l'édition 2013 du Téléthon qui s'annonce haute en couleur. PAGE 29

ESPACE ENTREPRISES ET EMPLOI
• Maison de l'Emploi
30 rue Gabriel Péri • 01 71 10 71 40
espace.entreprises.emploi
@suddeseine.fr

EN BREF

PERMANENCE EMPLOI

Pour toute demande d'informations rapides et personnalisées, un conseiller de l'Espace Entreprises et Emploi vous reçoit sans rendez-vous **le mardi de 9h à 12h** au CSC Pavé Blanc.

ATELIERS EMPLOI

Optimiser son CV :
jeudi 14 novembre à 14h
Entretien d'embauche :
lundi 18 novembre à 9h
Lettre de motivation :
lundi 18 novembre à 9h30

▶ Inscription obligatoire
au 01 71 10 71 40

OFFRES D'EMPLOI DE LA VILLE

- **Agent d'entretien** (logistique scolaire)
- **Agent d'entretien** (voirie)
Connaissance de la réglementation routière
- **Agent polyvalent Espaces verts**
CAP espaces verts apprécié
- **Animateur accueils de loisirs**
Vacations, BAFA exigé
- **Animateur de restauration scolaire**
Vacations 1h30 ou 2h/jour
- **Auxiliaire de puériculture**
Diplôme d'État exigé
- **Cantonnier**
- **Directeur adjoint accueils de loisirs**
BAFD, BEATEP, BPJEPS
- **Éducateur de jeunes enfants**
Diplôme d'État exigé
- **Gardien**
SSIAP 1 indispensable
- **Gestionnaire ressources humaines**
Paie, carrière et absentéisme
- **Médiateur tranquillité publique**
Travail 2 week-ends sur 3
- **Paveur**
Expérience en maçonnerie

Adressez votre candidature (lettre de motivation et CV détaillé) à Monsieur le Maire - Réf. : Offre mairie - Place Maurice Gunsbourg - 92141 Clamart Cedex
recrutement@clamart.fr

▶ 01 46 62 36 88
www.clamart.fr
(fiches de postes détaillées)

Forum de l'emploi

Plus de cinquante entreprises ont répondu à l'appel de Sud de Seine : le 4e Forum de l'emploi attend les candidats de pied ferme. Jeune diplômé ou adulte expérimenté, venez rencontrer en direct les interlocuteurs qui sauront vous informer et vous aiguiller dans vos recherches.



Pour une recherche d'emploi optimisée et des contacts efficaces, le Forum de l'emploi met en relation directe recruteurs et candidats. Une cinquantaine de stands d'entreprises locales, tous secteurs confondus, accueilleront les visiteurs pour un premier entretien. Un excellent moyen de multiplier les opportunités et de passer outre la barrière du tri du CV. Les professionnels vous renseigneront immédiatement sur l'intérêt de votre candidature et vous apporteront leurs conseils avisés.

Ateliers et conseils

En plus des stands de formation présents sur le Forum, des ateliers spécialisés seront organisés toute la journée (durée 1h30, sur inscription). Sur la création d'entreprise, les réseaux sociaux, les CVthèques et le CV en ligne, venez booster vos chances d'être recruté en participant à ces ateliers formateurs. Pour mettre tous les atouts de votre côté, l'association La Cravate Solidaire organisera sur rendez-vous individuel, une semaine avant le Forum, des conseils en image et proposera des prêts de costumes et tailleurs. À noter également : sessions de préparation au Forum mardi 19 novembre à 9h30 au CSC Pavé Blanc et à 14h à la Maison de l'Emploi. //

▶ **Jeudi 28 novembre** de 9h30 à 17h - Salle des fêtes municipale
Renseignements au 01 71 10 71 40

Droit du travail

Besoin d'être rassuré et conseillé ? Lors d'un atelier sur la rupture de contrat de travail, une juriste du CIDFF analysera avec vous les différentes situations pour y voir plus clair. Licenciement, démission, rupture conventionnelle : beaucoup de questions sur ce sujet font l'objet d'incompréhension ou de litige avec l'employeur.

▶ **Jeudi 21 novembre** de 9h à 12h - Sur inscription au 01 71 10 71 40

Création d'entreprise

▶ **Du 20 au 22 novembre** de 9h à 17h : formation « Initiation à la gestion d'entreprise » pour les jeunes créateurs d'entreprise de 18 à 30 ans.
▶ **Jeudi 28 novembre** à 9h30 et 11h : réunions d'informations collectives « Concrétisez votre projet d'entreprise ».

▶ Inscription obligatoire :
01 55 95 81 75
economie@suddeseine.fr

LA MAISON DE L'EMPLOI

Rappel : les professionnels de l'emploi vous accueillent désormais dans la nouvelle Maison de l'Emploi, au 30 rue Gabriel Péri. N'hésitez pas à les solliciter pour bénéficier de conseils et accompagnement dans votre recherche d'emploi.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et les lundis, mercredis et jeudis de 13h30 à 17h30.

▶ Espace Entreprises et Emploi,
Espace Insertion : 01 71 10 71 40
Mission Locale : 01 46 01 58 90

SERVICE COMMERCE, ARTISANAT ET MARCHÉS
• Centre administratif (3e étage)
1 avenue Jean Jaurès • 01 46 62 37 50

Noël : automates et marché

Les lumières de Noël s'apprêtent à envahir le centre-ville pour donner des couleurs à l'hiver clamartois. À la découverte des artisans du marché de Noël ou des automates animés, ne ratez pas en famille ou entre amis une balade féerique à deux pas de chez vous. Oubliez la grisaille hivernale et venez trouver des idées cadeaux sur les stands colorés et gourmands.

Gastronomie et artisanat de Noël

Du 29 novembre au 1er décembre de 10h à 19h, les soixante artisans du marché de Noël rivaliseront de créativité : délices sucrés, spécialités salées, décorations pour la maison, accessoires de mode, jeux en bois et de nombreuses autres surprises à découvrir sans tarder.

Ne manquez pas cette occasion en or de prendre de l'avance sur vos cadeaux de Noël et d'éviter la foule des magasins de dernière minute. Pour les enfants, des ateliers de forge, de chandelles, d'enluminures et de médailles seront animés par de sympathiques lutins. Un avant-goût de Noël aux couleurs de l'émerveillement enfantin (*voir encadré*). //

AUTOMATES

Ours polaires, renards, pingouins, otaries et esquimaux : les automates se mettent en mouvement lors du marché de Noël et animeront la rue piétonne et semi-piétonne **jusqu'au 27 décembre**. Venez rêver devant les quatre chalets où ces animaux polaires évolueront dans des paysages blancs, tout de glace et de neige. Un chalet photo sera réservé aux petits, qui pourront écrire et poster leur lettre au Père Noël ! Les mercredis et samedis après-midi, un conteur d'histoires enchantera les enfants, pendant que les grands pourront faire leur shopping.



Préparez vos fêtes de fin d'année en toute sérénité avec les stands d'artisanat et de gourmandises du marché de Noël.

Nouveaux commerçants



La Lucarne

L'œil attiré par une élégante vitrine, poussez la porte de cette nouvelle boutique de tapisserie d'ameublement. Vous y rencontrerez deux passionnés de décoration et une vaste sélection de tissus décoratifs, aux imprimés modernes et graphiques. Avec des créations entièrement sur mesure, ils vous conseilleront pour la confection de rideaux, voilages et coussins et la rénovation de fauteuils et canapés selon vos envies.

▶ 176 av. Jean Jaurès - 06 64 25 60 85
Du mardi au samedi 10h-13h et 15h-19h, dimanche 10h-13h

Mezza Luna

La carte franco-italienne du Mezza Luna s'enrichit de nouveautés de jour en jour. Le chef vous recommande la pizza, avec sa pâte maison et sa mozzarella irremplaçable. Le midi, la formule déjeuner de l'ardoise est savoureuse et économique. Chaque premier vendredi du mois, l'établissement organise des soirées salsa, ne ratez pas celle du 8 novembre ! Vous pouvez aussi privatiser les lieux jusqu'à 80 personnes.



▶ 18 rue de Versailles - 01 46 31 33 31
Du mardi au samedi 12h/14h30 et 19h/21h30 et lundi 12h/14h30

The Tea Room Coffee

Restaurant et salon de thé, The Tea Room Coffee saura satisfaire toutes vos envies gourmandes. La carte propose toutes les spécialités de la cuisine traditionnelle orientale, sans oublier les délicieuses pâtisseries. Le week-end, si vous venez en groupe, vous pouvez réserver une soirée musicale ou un karaoké. Laissez-vous séduire par l'ambiance chaleureuse de ce lieu décoré avec goût.



▶ 57 av. Jean Jaurès - 09 73 68 38 04
Du mardi au dimanche de 9h à 23h (sauf dimanche soir)

EN BREF

GRANDE TOMBOLA

À partir du 15 novembre pour le Téléthon, une grande tombola sera organisée par les trois associations de commerçants, Clamart Commerces Artisans, les Hauts de Clamart et les Marchés. La voiture à gagner sera exposée sur les places des 3 marchés, dans la rue piétonne et semi-piétonne. Pour tenter votre chance, vous pourrez vous procurer des tickets chez les commerçants identifiés par le flyer « Ici commerçant participant au Téléthon ».

PUB 1

Préparez-vous pour le Téléthon

Deux villages Téléthon, une tombola géante, trois jours de mobilisation, un fil rouge, plus de vingt associations et des dizaines de bénévoles : cette année encore, le Téléthon va marquer les esprits ! Rendez-vous les 6, 7 et 8 décembre pour participer à ce grand élan de solidarité.

Dès le vendredi soir, les associations et bénévoles clamartois se mettent en quatre pour animer une édition 2013 du Téléthon des plus prometteuses. Vous aussi, vous pouvez participer, il n'est pas trop tard ! Toutes les générations, toutes les initiatives et tous les défis, des plus classiques aux plus fous, sont les bienvenus.

Un avant-goût du programme 2013

Le fil rouge cette année réserve bien des surprises : intitulé « Prendre de la hauteur », il consistera à créer une montgolfière de ballons ! Le samedi, préparez-vous à passer une journée bien remplie : sur les deux villages Téléthon, en salle des fêtes municipale et place Aimé Césaire, vous trouverez des stands de restauration, des jeux et des initiations sportives pour toutes les sensibilités. Le traditionnel loto se tiendra à la maison de quartier du Petit Clamart.
Les trois associations de commerçants de Clamart (Clamart Commerces Artisans, les Hauts de Clamart et les Marchés) organisent une tombola géante avec comme unique gros lot à gagner une voiture ! //

•PLUS D'INFOS•

Retrouvez fin novembre le programme détaillé sur www.clamart.fr



Du 6 au 8 décembre, Clamart se mobilise pour le Téléthon et vous invite, vous aussi, à venir relever votre défi !

TRIATHLON DES POMPIERS

La caserne de pompiers du Bas Clamart a organisé en interne un triathlon inédit sur la ville. Lors d'une épreuve enchaînant 400 mètres de natation à la piscine du Bois, 14 km de VTT et 4 km de trail dans le parc forestier du Jardin Parisien, une équipe de pompiers s'est initiée au triple effort à la clamartoise. Ils ont invité à cette première édition une équipe de sportifs clamartois qui s'est prêtée au jeu avec bonne humeur. Félicitations à tous pour la réussite de cette épreuve, symbole de la cohésion et du dépassement essentiels à l'exercice de leur profession.



Tennis de table au féminin

CSM Clamart Tennis de Table



Le CSMC Tennis de Table invite les Clamartoises à venir participer à une journée spéciale 100 % féminine. Au programme, pour tous les niveaux et tous les âges : atelier technique, tournoi, Fit Ping Tonic… Des lots et récompenses seront à gagner, venez nombreuses participer à cet après-midi entièrement gratuit ! Mesdames, si vous êtes conquises par cet essai, sachez que le club de tennis de table clamartois dispose d'un créneau spécialisé pour les pongistes féminines le vendredi à 19h. N'hésitez pas à rejoindre la quinzaine de licenciées qui font les beaux jours du tennis de table féminin à Clamart.

Samedi 16 novembre à partir de 14h
Gymnase Condorcet (52 rue Condorcet)
Inscription par mail : vincent.avril@ping-clamart.com
ou par téléphone au 06 67 70 63 26.

Médailles du Travail



Lors d'une cérémonie officielle en Salle du conseil le lundi 14 octobre, 120 Clamartois ont reçu la médaille du Travail, remise par le Maire, Philippe Kaltenbach. De la médaille d'argent à la grande médaille d'or, pour vingt à quarante ans de carrière, tous les lauréats ont été récompensés pour leur longévité professionnelle. Félicitations à eux !

NAISSANCES, bienvenue à

Mai : Clément BAPTISTE, Victor BEDEL, Gersende BOURBON

Juillet : Léo-Paul DESPRES

Août : Théodore GEORGHITA ANDRE

Septembre : Yasmine ABOUHADDAOUI, Naëlle AGUERGOUR, Zaïd BAB-ERRIH, Sophie BARRAL, Jean-Baptiste BAUDRY, Yanis BELMELLAT, Aymar BEMBARON, Yessmine BEN JEMIA, Manon BLAISE NORDEZ, Maëlys BOUKHEDOUNI, Octave BRICCA, Aïssa CISSE, Sully DE POORTERE STRUVE, Loïc DECROS, Maëlys DEZANNEAU, Émilie DI MARZIO, Rose DODELIER, Malweinn DUVAL MÉNELET, Ayman EL DEBES, Ziyad-Mohammed FDALI, Arthur FÉRAUGE, Clara FETAL, Eléna FETAL, Liv FONTANEL BONNECARRERE, Louis GAUTHIER, Léa GEZER, Basile GUDIN, Lina HANBLI, Dike-Chimaobim IKEGAMBA, Camilo JEAN, Francesca KARAGUEZIAN, Gabriel KAYAL, Fayek KHAN, Tahira KHAN, Sixtine LE FALHER, Nathan LEBRUN, Elisson LOPES FORTES, Anselme MERCIER, Lyna MILLA LE GORJU, Léo MILLIENNE, Raphaël MIRA CARVALHO FERREIRA DE SOUSA, Rayan MOCHK, Aissata NDIOR, Raphael POP, Alice QUEMENER, Joseph RAVON, Jules RAYON, Léon ROQUET, Souren RUBENYAN, Alexandra SABOURET, Pierre SCHEUR, Titouan SOULMAGNON, Ibrahima SYLLA, Ruben VANNUCCHI, Liz WALDSCHMIDT, Saphir ZEGGAOUI

DÉCÈS, nos condoléances aux familles de

Décembre 2012 : Jean-François CHEVAILLIER

Juillet : Marie-Edmonde FRABOULET épouse GRAVEROL

Septembre : Mariette ACCARDI veuve GIANNI, Aline AMOUR veuve RAHIER, Pierre BENKIMOUN, Gérard BILY, Odette BOUCHOUCHA veuve GUEDJ, Taklit BOUHEDDOU veuve IMMOULA, Sophie CHEVIAKOFF, Georges GARRIGUE, Madeleine GÉROUT, Françoise LAPORTE, Georges LE LEDIER, Simonne LUNEL veuve KELLER, Pierre MAUPU, Yves MAYOUX, Gilberte ORSONI veuve ROCHE, Yougaper PASHALIAN veuve YEGHIAZARIAN, Jean PERETTI, Anne RAYNAL, François RIDEL, Corinne SAUVENT, Raymonde TITEUX veuve FOLIGNÉ

MARIAGES, tous nos vœux de bonheur à

Septembre : Thibault ANSSENS et Sabrina FISCHER, Claude HAPPI et Josette LOUFOUA, Cédric COSPIN et Alexandra KYIDJIAN, François-Claude DE JESUS et Agnès SALBANOGLU, Nicolas PASQUET et Raphaëlle GRELIER, Sébastien BERNIER et Grégory DABIN, Philippe DEVIENNE et Josée DUVAL-DESTIN, Michel TCHATCHUENG KAMMEGNE et Scolastique TAMEZE TADONTEU, Éric BLANC et Audrey CAVÉ, David HARDRÉ et Jessica LANOIZELET, Aka KOUASSI et Ahou KONAN, Thierry TARON et Nathalie OUZOUNIAN, Cédric VRIGNAUD et Sophie DUBOST

CLUBS AMÉTHYSTE Ouverts du lundi au vendredi de 14h à 17h30
TROSY - 57 bis rue du Trosy - 01 46 45 38 46
FOURCHE - 216 avenue Jean Jaurès - 01 41 46 17 95
JARDIN PARISIEN - 20 rue du Parc - 01 40 83 88 70 (fermé le jeudi) - de 13h30 à 17h
PAVÉ BLANC - 44 route du Pavé Blanc - 01 46 01 71 54
ANDRÉ CHARRÉ - 10 route de la Garenne - 01 46 31 96 89

Spectacles d'hiver

Cet hiver, le CCAS propose aux Clamartois de plus de 60 ans de découvrir trois spectacles, en partenariat avec le théâtre Jean Arp. Pensez à vous inscrire dans les clubs Améthyste (uniquement de 14h à 17h) pour profiter de ces sorties culturelles à un tarif préférentiel. Pratique : un service de car est assuré pour tous les spectacles.

Ombre Claire

Inspiré de l'histoire vraie de Claire Pradier, fille de Juliette Drouet et du sculpteur James Pradier, décédée à l'âge de vingt ans, ce spectacle redonne vie à la jeune fille par l'entremise d'une marionnette. Inscription **jusqu'au 15 novembre** (tarif 12 €).

Jeudi 28 novembre à 20h30 - Orangerie du domaine de Sceaux

Résumons-nous

Charles Tordjman a mis en scène les chroniques d'Alexandre Vialatte : d'une modernité saisissante, ce spectacle porte un regard corrosif sur le monde qui nous entoure. Rires assurés ! Inscription **jusqu'au 15 novembre** (tarif 16 €).

Mardi 3 décembre à 20h30 - Théâtre Jean Arp



Complètement toqué

Veille de mariage au palais : les musiciens répètent l'accompagnement musical du festin royal, le chef cuisinier s'affaire et le maître d'hôtel va et vient pour tout contrôler… Tout est prêt pour l'événement du siècle ! Inscription **jusqu'au 2 décembre** (tarif 12 €).

Vendredi 13 décembre à 20h30 - Théâtre Jean Arp

Attention : le club Améthyste du Trosy sera fermé du 12 au 22 novembre.

80 ans : joyeux anniversaire

Pour les personnes qui ont célébré ou vont fêter leurs 80 ans dans l'année, un déjeuner-spectacle est offert le **vendredi 9 décembre** au restaurant « Le Pavillon Dauphine », en bas de l'avenue Foch (Paris XVI[e]). Si vous n'êtes pas encore inscrit, rendez-vous dans le club Améthyste le plus proche de chez vous (voir horaires et coordonnées en haut de page), afin de confirmer votre présence pour cette journée.

Thé dansant

Organisé en partenariat avec l'association « Solidarité Loisirs », venez participer au thé dansant animé par l'orchestre Alec Music Masson, **jeudi 21 novembre** à 14h en salle des fêtes municipale. Entrée gratuite pour les adhérents de l'association / 4,10 € pour les non-adhérents.

Ciné Thé

Le cinéma Jeanne Moreau, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, vous propose chaque mois de vous faire découvrir un film au tarif préférentiel de 3,50 €. La séance est suivie d'un goûter qui permet aux participants d'échanger leurs impressions sur le film projeté. Vous pouvez réserver auprès de l'un des cinq clubs Améthyste, de 14h à 17h30 du lundi au vendredi (sauf jeudi après-midi au Jardin Parisien).



EN BREF

COLIS ET REPAS DE FIN D'ANNÉE

Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les inscriptions pour le repas ou le colis de fin d'année auront lieu **jusqu'au 15 novembre** dans les clubs Améthyste. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La distribution des colis aura lieu **lundi 2 décembre** dans les clubs Améthyste et en salle Jacky Vauclair.

MÈRES MÉDAILLÉES

Vous avez au minimum 4 enfants et vous souhaitez recevoir la médaille de la Famille française ? Vous avez **jusqu'au 6 décembre** pour déposer votre dossier. Cette médaille vous fait bénéficier gratuitement, à partir de 60 ans, de la carte Améthyste.

Renseignements au CCAS : 55 avenue Jean Jaurès 01 41 23 05 70

AIDE AUX AIDANTS

Le groupe d'Aide aux aidants, animé par le psychologue Vincent Landreau, soutient les familles qui accompagnent au jour le jour les personnes touchées par la dépendance et la maladie. La prochaine réunion aura lieu le **vendredi 29 novembre** de 14h à 16h au CCAS, 55 av. Jean Jaurès (3[e] étage).

Renseignements et inscriptions : 01 41 23 05 13

VENTE ARTISANALE

L'EHPAD Sainte-Émilie organise à l'occasion des fêtes de fin d'année une vente artisanale et de petites trouvailles les **30 novembre et 1er décembre** de 11h30 à 17h30, au bénéfice de l'association S.T.E.L.A.

81 avenue Adolphe Schneider

PUB 1

Ismahane et Wadia Chaftar, talents de La Plaine

Sortie tout droit de l'imagination d'une jeune Clamartoise de la Cité de La Plaine, Covet Chic est une boutique en ligne solidaire de bijoux et accessoires de luxe. Voilà l'idée ingénieuse qui a valu à Ismahane Chaftar et à sa sœur Wadia le Grand Prix Talents des Cités 2013. Rencontre avec cette passionnée de mode prête à poursuivre son rêve les yeux grands ouverts.



Créatrice du site Covet Chic, la jeune Clamartoise Ismahane Chaftar (à droite) a décroché le Grand Prix Talents des Cités, avec sa sœur Wadia, parmi plus de 500 candidats.

Le site Internet Covet Chic a ouvert il y a à peine plus d'un an et les sœurs Chaftar ont déjà fait parler d'elles dans le monde de la mode ! Tout naturellement, avec la grâce de leur énergie débordante, elles ont su intégrer cet univers si fermé de prime abord. « *Cette passion des bijoux et de la mode, je la nourrissais depuis longtemps en silence, en lisant tous les magazines jusqu'au* Vogue *Pologne (!), en écrivant sur des blogs spécialisés et en rêvant. Aujourd'hui, je me donne le droit de passer du rêve à la réalité* », avoue Ismahane, la plus jeune sœur à l'origine du projet.

Créativité internationale

À l'image de la personnalité des deux jeunes femmes, la sélection des articles vendus sur Covet Chic se veut pétillante : les créateurs, qui viennent des quatre coins du monde, sont choisis au coup de cœur, pour leur style propre et leur originalité. « *Sans perdre de vue les tendances du moment, je recherche des créations uniques que l'on ne trouve pas dans les grands magasins parisiens* », précise Ismahane. Largement relayé par la presse féminine comme *Grazia*, *Cosmopolitan* et *Teen Vogue*, le site Covet Chic assume sa ligne créative avant-gardiste et raffinée, à travers un design épuré résolument « chic ». L'élégance du projet va jusque dans la conception du luxe de ces deux talentueuses Clamartoises : un luxe qui se veut éthique et généreux.

Ambassadrices des quartiers

La philosophie de Covet Chic revendique fièrement un luxe conscient, équitable et solidaire. Ismahane explique : « *Tous les articles vendus sur le site sont fabriqués à la main par des créateurs ou des ateliers d'artisans, labellisés Commerce équitable*. » Autre pilier essentiel du projet pour les deux sœurs : la solidarité, en hommage à l'entraide qui régnait dans la Cité de La Plaine où elles ont grandi et où elles vivent encore aujourd'hui. Elles ont ainsi décidé de reverser 5 % de leur chiffre d'affaires à des ONG, dont Global Potential, qui soutient les projets des jeunes des quartiers. Un joli clin d'œil de la part de ce duo d'entrepreneurs pas comme les autres, véritable symbole de la vitalité de l'entrepreneuriat dans les quartiers, exemplaire dans sa volonté et sa réussite. « *On tire notre force de notre complémentarité, et le fait d'être sœurs nous soude de manière très solide* », reconnaît Wadia, soutien précieux à sa jeune sœur Ismahane dans la réalisation de son rêve.

Un talent reconnu

Les créatrices de Covet Chic ont franchi avec brio toutes les étapes de l'aventure Talents des Cités, depuis l'obtention en juillet du prix régional, catégorie « création », parmi plus de 80 entrepreneurs franciliens. En septembre, elles se voient remettre le Prix National, avec neuf autres lauréats, représentants de l'entrepreneuriat inventif et innovant. Le 19 octobre, lors de l'étape finale de ce concours, le Grand Prix Talents des Cités est remporté haut la main par Ismahane et Wadia Chaftar, dans le cadre prestigieux de l'hémicycle du Sénat. Le jury a plébiscité leur projet à l'écrasante majorité, séduit par le dynamisme, le professionnalisme et l'audace des jeunes créatrices de Covet Chic. De l'avis général, deux bien chic filles. //

« On n'arrive pas à croire que les accessoires vendus sur Covet Chic, soigneusement sélectionnés ici, à la cité de La Plaine, se retrouvent sur les tapis rouges les plus prisés ! » Wadia Chaftar.

•PLUS D'INFOS•

www.covetchic.com

+NET Retrouvez toutes les tribunes sur www.clamart.fr

« La Tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le Conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer à chaque numéro de *Clamart Infos*. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés. »

Philippe KALTENBACH,
Sénateur-Maire de Clamart.

Ce mois-ci, nous avons reçu les tribunes suivantes :

MAJORITÉ

GROUPE MODEM « LE PARTI DE CLAMART »

CHRISTIAN DELOM - FRANCIS PIAN

Priorité à la jeunesse : facile à dire, plus difficile à faire !

Clamart fait partie de ces villes rajeunies et dont la population, par sa diversité, demande une évolution permanente des politiques publiques qui lui sont destinées.
Une approche transversale
Chacun conçoit qu'il n'y a pas une jeunesse mais des jeunes avec leur histoire et leur projet de vie. Pour répondre à leurs demandes, des actions sont menées en matière sportive, de logement, culturelle, scolaire, sociale. Cumulées, ces actions représentent une part importante de notre budget. Pour autant, un cumul d'initiatives ne fait pas une politique. Un élu compétent doit prendre en compte de façon transversale les différentes politiques et leur donner du sens. L'approche en mode projet avec des correspondants « jeunes » dans chaque service permet de ne pas enfermer les jeunes dans un secteur. Pour qu'une politique jeunesse soit portée par les services communaux, elle doit être prise en charge dans chaque service. N'oublions pas le partenariat avec les autres collectivités, notamment la région et la communauté d'agglomération en matière d'emplois.
Associer les jeunes à la conception de politiques
Une politique de la jeunesse ne peut se concevoir sans l'association des jeunes à la vie de la commune. Il peut exister un conseil municipal des jeunes, mais évitons l'enfermement. Des commissions « jeunesse » peuvent exister sur chaque projet structurant de la commune. Des budgets peuvent être gérés par ces structures et donner ainsi un goût pour la chose publique, susciter un intérêt pour la vie locale en en mesurant les contraintes.
La vie d'une commune est une projection permanente, les élus doivent montrer aux jeunes qu'ils sont une solution pour leur ville et ne pas les considérer comme un problème. Respecter tous les habitants dont ceux qui sont porteurs de l'avenir de notre ville, respecter la fonction d'élu représentatif de la population par l'exemplarité, voilà qui peut redonner de l'intérêt à la politique.

OPPOSITION

GROUPE UMP-UDI-ÉCOUTER POUR AGIR

JEAN-DIDIER BERGER

Rythmes scolaires : sortir de l'impasse

En pleine crise, ce n'était pas une priorité et ce n'est hélas pas une réussite. Aux difficultés économiques des familles s'ajoutent désormais celles d'une réforme des rythmes scolaires mal conçue. Les familles sont contraintes de se réorganiser et les enfants sont fatigués. Les enseignants doivent composer avec des conditions de travail dégradées et les associations voient leurs créneaux d'activités réduits et leurs plannings chamboulés. Quant aux collectivités locales, elles sont censées gérer l'ingérable et financer le dispositif sans aide durable de l'État.
Alors oui, cette réforme qui ne bénéficie à personne perturbe tout le monde et coûte de l'argent, nous en demandons au moins le report pour un sérieux réexamen, voire la suppression pure et simple. Malgré tout, le gouvernement peut s'obstiner, et en tant qu'acteur responsable et pragmatique de la vie publique locale notre devoir est donc d'anticiper. Or à Clamart, côté Mairie, mise en examen pour corruption et divisions sont synonymes de paralysie. Le dernier conseil municipal a eu lieu début juillet et aucun n'est programmé d'ici à… mi-décembre.
Pour sortir de l'impasse, nous proposons aux familles, aux équipes pédagogiques et aux associations une concertation autour de deux pistes concrètes. La première consisterait à s'inspirer du modèle allemand permettant aux enfants de terminer leur activité scolaire le plus tôt possible dans l'après-midi. La seconde serait de limiter le changement de rythme à une inversion : les activités périscolaires le vendredi après-midi et l'école le mercredi matin. Avec des modalités qui varient, certaines collectivités se sont déjà engagées sur l'une ou l'autre de ces pistes pour limiter les désagréments de cette réforme malvenue. Vous pouvez quoi qu'il arrive compter sur nous pour définir et mettre en œuvre, dans la concertation, la meilleure formule possible dans l'intérêt de tous.

Jean-Didier BERGER, reste à votre écoute, 06 37 38 14 76

GROUPE « VIVONS CLAMART »

RACHEL ADIL

Plainte enfantine

- C'est quoi, le 11 novembre ? demandai-je à ma fille.
- Un lundi, cette année ! Super, un week-end prolongé.

Sic ! L'impression que l'armistice de 1914-1918, elle s'en moque comme de l'an 40.
Ce 11 novembre, ma fille ira au cimetière, assister aux commémorations. À l'idée, elle fait une g… d'enterrement. C'est de circonstance. Et comme il y aura le discours du Maire – l'Histoire et l'hommage aux soldats, toujours et encore qualifiés de héros ; cette histoire, moi sa mère que je lis à ma fille.
Mais le cri le plus affreux que l'on puisse entendre et qui n'a pas besoin de s'armer d'une machine pour vous percer le cœur, c'est l'appel tout nu d'un petit enfant au berceau :
« - Maman !… maman !… » que poussent les hommes blessés à mort qui tombent et que l'on abandonne entre les lignes après une attaque qui a échoué et que l'on reflue en désordre.
« - Maman !… maman !… » crient-ils… Et cela dure des nuits et des nuits car dans la journée, ils se taisent ou interpellent leurs copains par leur nom, ce qui est pathétique mais beaucoup moins effrayant que cette plainte enfantine dans la nuit :
« - Maman !… maman !… »
Et cela va s'atténuant car chaque nuit ils sont moins nombreux… et cela va s'affaiblissant car chaque nuit leurs forces diminuent, les blessés se vident… jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un seul qui gémit sur le champ de bataille, à bout de souffle : « - Maman !… maman !… »
Extrait du roman de Blaise Cendrars - *La Main coupée*. Ses souvenirs dans les tranchées.
Et j'expliquerai à ma fille que déposer une gerbe, c'est vomir la guerre. Toutes les guerres !

MAJORITÉ

GROUPE SOCIALISTE

FRANÇOISE MORGÈRE

Petite Enfance : répondre à la demande des familles

Les familles clamartoises ont une forte demande d'accueil de leurs tout-petits. En 2012, près de 830 enfants de 0 à 3 ans ont ainsi été accueillis dans les structures de la ville.

Pour répondre à cette demande, des efforts ont été faits dans le but d'accroître l'offre de places en crèches : en 2011, rénovation et extension de la crèche Normandie (107 places), en 2012, création du multi-accueil Soleil Levant (30 places), démarrage du chantier prévu en 2014 d'une nouvelle crèche, rue Perthuis (60 places).

Nous poursuivons aussi notre action vers un mode d'accueil diversifié : lien avec les assistantes maternelles et parentales, soutien aux crèches associatives.

Le groupe socialiste réaffirme :

- son engagement pour un accueil de qualité des tout-petits avec des repas fabriqués sur place, l'utilisation d'aliments et de produits bio (lait, couches) et du personnel qualifié,

- sa volonté de permettre aux Clamartoises et aux Clamartois de concilier vie professionnelle et familiale par un accueil dans des crèches où la mixité sociale est le reflet de la population de notre ville.

GROUPE DES INDÉPENDANTS

CATHERINE MARTIN

Réussir la réforme des rythmes scolaires

Cette rentrée scolaire est marquée par la loi sur la refondation de l'école. Certaines communes ont déjà mis en place la semaine des quatre jours et demi. À Clamart le report en 2014 de la mise en place s'avère avoir été un choix judicieux.
L'objectif de cette réforme est de favoriser la réussite scolaire des élèves, d'accompagner le parcours scolaire de chaque enfant. Cette réforme se veut donc ambitieuse car au-delà de la mission qui est confiée aux enseignants, il y a une vraie reconnaissance et donc une responsabilité de tous les partenaires éducatifs.
Les nouveaux rythmes doivent permettre une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires et tous les élèves doivent avoir la possibilité d'accéder à des activités sportives, culturelles et artistiques de qualité.
L'ensemble des Clamartoises et des Clamartois est concerné par cette réforme car au-delà de l'organisation de la semaine des écoliers, cette réforme concerne l'implication des associations, des services éducatifs et culturels de la ville, des clubs sportifs, des parents.
Il s'agit bien de réfléchir sur le fond et non pas seulement sur la forme. Il ne s'agit pas seulement d'élaborer un emploi du temps journalier ou/et hebdomadaire mais de mobiliser l'ensemble des compétences de chacun autour de l'enfant et de travailler ensemble sur l'articulation de ces différents temps d'apprentissage et d'ouverture vers des savoirs culturels, artistiques et sportifs. Notre responsabilité est grande. À Clamart des groupes de travail sont en place et des conférences sont organisées afin que chacun puisse participer à ce projet. Nous devons nous donner les moyens de réussir cette réforme et les choix qui seront faits doivent être à la hauteur de cette loi, en respectant le rythme de l'enfant, en laissant celui-ci au cœur des décisions qui seront prises.

MAJORITÉ

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

MARIE-CATHERINE POIRIER

Semaine de la solidarité internationale

En novembre a lieu chaque année la Semaine de la solidarité internationale. À l'heure du repli sur soi, il est important de continuer à exercer cette solidarité car l'avenir de l'humanité est commun. Elle ne doit toutefois pas être constituée de bonne conscience charitable, mais de lucidité sur les forces en présence : multinationales exploitant jusqu'à la moelle les terres encore vierges, notamment en Afrique, avec des méthodes d'agriculture destructrices sur le long terme, alimentation des guerres et conflits par les marchands d'armes de tous bords, mais aussi lueurs d'espoir en provenance de l'Amérique latine qui agit pour un développement plus maîtrisé et, pour plusieurs pays, plus respectueux de la nature.
Devoirs de mémoire
Le 1er novembre, est organisée à Clamart une cérémonie du souvenir en mémoire des victimes du génocide des Arméniens. Le 11 novembre est commémorée la fin de la guerre de 1914-1918, immense boucherie qui a mis l'Europe à genoux et a été le ferment des régimes destructeurs nazi et fasciste. Ces cérémonies nous rappellent combien nos sociétés sont fragiles et susceptibles de sombrer dans la haine. Ces événements presque centenaires n'ont pas empêché d'autres guerres et d'autres horreurs. Encore maintenant, l'affaiblissement de l'Europe par la guerre économique conduit à la montée des idées de haine, d'abord envers des boucs émissaires « faciles » (Roms, immigrés en général…) pour se répandre ensuite comme une traînée de poudre. Ayons individuellement et collectivement l'intelligence d'y résister.
Tribune
Nous regrettons le refus du Maire de publier les tribunes du nouveau groupe « Socialistes pour la Rénovation ».
Enquête
Enfin, nous rappelons l'enquête publique sur la « ligne 15 Sud » du Grand Paris Express jusqu'au 18 novembre. Exprimez-vous nombreux.

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

GÉRARD AUBINEAU

Dimanche dernier, le candidat du Front national a remporté la cantonale partielle de Brignoles. Toute la semaine, les médias ont continué à dérouler au FN un tapis rouge sur leurs antennes, tout en utilisant le vocabulaire des catastrophes naturelles. Pour notre groupe, l'élection de Brignoles n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein. C'est le résultat des politiques menées.
La première cause du résultat est évidente : la démobilisation massive des électeurs de gauche. On peut constater ce fait dans toutes les élections partielles depuis l'élection présidentielle. La gauche les a toutes perdues. En s'abstenant, en grand nombre, ces électeurs essaient de dire à un pouvoir qui refuse de les entendre leur colère et leur désarroi.
Le président de la République et le gouvernement, actuels et précédents, ne peuvent fuir leurs responsabilités : c'est leur politique qui frappe le pouvoir d'achat et la vie de la majorité des salariés et épargne la violence des riches et de la finance. Il est temps d'ouvrir un nouveau chemin d'espoir.
Depuis maintenant de nombreuses années, les arguments de l'extrême droite contaminent le discours politique. Nicolas Sarkozy a validé les mots et les thèses du FN, repris l'idée que les étrangers seraient un danger, fait admettre que le bien-être était la conséquence de la sécurité au détriment de la liberté et même de la justice. Au sein même du gouvernement de François Hollande, on retrouve maintenant ces idées. Avec « les Roms ne sont pas intégrables », Manuel Valls pousse plus loin sur cette question que le Discours de Grenoble de Sarkozy qui avait scandalisé toute la gauche, et même au-delà les démocrates. Cette semaine, c'est une enfant rom kosovare qui a été arrêtée lors d'une sortie scolaire, pour être expulsée.
Clamartoises et Clamartois, il est temps de se réapproprier les mots de la République : Liberté – Égalité – Fraternité.
N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013.

PUB 6

// Bouger à Clamart

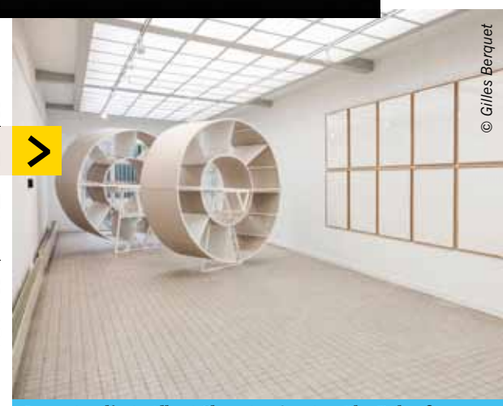


Nuit de la marionnette

PAGE 39

•SOMMAIRE•

Médiathèques • Mois du film documentaire • p.38
Arts plastiques • **The Rule of Cool** • p.39
Cinéma • Rencontre autour de *Ladybird, Ladybird* • p.39
Conservatoire • Hommage à Henri Dutilleux • p.41
Rendez-vous • L'agenda de novembre • p.43
Vie associative • Spectacles, fêtes et concerts • p.45



© Gilles Berquet

Le centre d'arts Albert Chanot présente « The Rule of Cool », l'exposition de l'artiste en résidence Nicolas Boulard. PAGE 39

Réseau des médiathèques
Tél. : 01 46 01 71 30

Mois du film documentaire

Découvrir, partager, réfléchir, rencontrer… Le Mois du film documentaire, dans le Réseau des médiathèques, c'est cela et bien plus encore. Trois samedis, trois films : venez découvrir ces documentaires qui questionnent la notion de transmission et apportent de multiples réponses.

La Cuisine en héritage



Au Maroc, depuis la nuit des temps, les secrets du savoir-faire culinaire se transmettent oralement de génération en génération et de mère en fille. Rencontre avec la réalisatrice Mounia Meddour.

Samedi 16 novembre à 16h30 ®
Médiathèque François Mitterrand

Les Rêves dansants. Sur les pas de Pina Bausch



En 2008, Pina Bausch, quelques mois avant sa mort, décide de reprendre son célèbre ballet *Kontakthof* avec des adolescents de 14 à 18 ans qui n'ont jamais dansé. Ce documentaire de Anne Linsel et Rainer Hoffmann suit la la répétition hebdomadaire de ce ballet, pendant un an. Rencontre avec Anne Raymond, professeur de danse contemporaine.

Samedi 23 novembre à 16h30 ®
Médiathèque La Buanderie

Ce n'est qu'un début



Voici un atelier philo… en maternelle ! Des enfants de 3 et 4 ans, assis en cercle autour de leur institutrice, apprennent à s'exprimer. Leurs réponses, leurs réflexions, c'est tout simplement l'intelligence en marche… Documentaire de Pierre Barougier et Jean-Pierre Pozzi. Rencontre avec Pascaline Dogliani, l'institutrice du film à l'origine de l'atelier philo.

Samedi 30 novembre à 16h30 ®
Médiathèque La Buanderie

Versailles à table

Comment les souverains et la cour mangeaient-ils au château de Versailles ? Des cuisines à la table des rois, des petits soupers aux festins officiels, comment s'organisait ce qui était alors la « plus grande cantine » du royaume ? Quels étaient les plats favoris de Louis XIV ou de Marie-Antoinette ? Les réponses seront dévoilées lors de la conférence de Marie-France Noël, ingénieur de recherche au ministère de la Culture.

Samedi 7 décembre à 16h30 ®
Médiathèque La Buanderie

Le château d'Anne Hiversère

Pour vous mettre en appétit autour de notre thème « À table ! » du mois de décembre, Catherine Le Gall animera un atelier de création plastique. Les enfants (de 8 à 10 ans) fabriqueront un « château-gâteau » d'anniversaire, d'après l'album de Claude Ponti. Les œuvres seront exposées à la médiathèque en décembre. Présence nécessaire aux 3 ateliers.

Samedis 16, 23 et 30 novembre à 14h30 (durée 3h) ®
Médiathèque La Buanderie

EN BREF

PETIT CINÉ CLUB

À partir de 3 ans
Mercredis 6 novembre et 4 décembre à 10h30
Médiathèque François Mitterrand ®
Mercredi 27 novembre à 10h30
Médiathèque Buanderie ®

PANIERS À HISTOIRES

À partir de 3 ans
Mercredi 13 novembre à 10h30
Médiathèque Buanderie ®
Mercredi 20 novembre à 10h30
Médiathèque François Mitterrand ®

GROUPES DE LECTURE

« Lecture en partage » se réunira **vendredi 8 novembre** à 16h à la bibliothèque du Jardin Parisien.
« Lire ensemble » échangera sur le Maghreb **mardi 12 novembre** à 14h30 à la médiathèque Buanderie.
« Partageons nos lectures » se retrouvera **vendredi 15 novembre** à 14h30 à la bibliothèque de La Fourche.

® *Spectacles sur réservation*

MÉDIATHÈQUE LE DIMANCHE

Vos médiathèques seront ouvertes de 15h30 à 18h30 :

Dimanches 3 et 17 novembre, 1er décembre : médiathèque La Buanderie

Dimanches 10 et 24 novembre, 8 décembre : médiathèque F. Mitterrand

•PLUS D'INFOS•
mediatheque.clamart.fr



Théâtre Jean Arp
22 rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 41 90 17 02

Enfermées, de Rona Munro

Pour la première fois depuis quinze ans, Josie rend visite à sa mère Fay, condamnée à perpétuité pour le meurtre de son mari, le père de Josie. Découvrir leurs souvenirs communs est plus dangereux qu'elles ne l'imaginent. Un drame psychologique d'une rare tension entre une mère, sa fille, le gardien et la gardienne de prison.



© keantian123rf.com

Deux rencontres sont programmées avec Rona Munro et Magali Léris, auteur et metteur en scène de la pièce *Enfermées*, un huis clos dense et haletant.

Alors que Josie ne peut se remémorer le meurtre et que Fay tente de l'oublier, cette pièce menée avec une tension palpable soulève de nombreuses interrogations sur la famille, le crime et le châtiment. Quel est l'avenir d'une fille dont la mère est en prison pour meurtre et qui n'a plus de mémoire ? Que reste-t-il à une femme enfermée à perpétuité comme possibilité intime pour survivre ? Par son écriture pleine d'humanité, Rona Munro nous mène, petit à petit, dans une intrigue qui nous tient en haleine jusqu'à une fin inattendue. Dans des face-à-face brûlants, elle déploie des dialogues dignes d'un thriller. La mise en scène de Magali Léris, qui avait monté *Roméo et Juliette* au Théâtre Jean Arp en 2010, traduit la tension et les émotions qui unissent les personnages de cette pièce fascinante.

Du 6 au 16 novembre
mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20h30, jeudi à 19h30, dimanche à 16h

Rencontres et soirée ciné

Envie de partager avec les artistes les émotions et questions que vous inspire cette œuvre ? Deux rencontres exceptionnelles vous attendent **jeudi 7 novembre** à l'issue de la représentation, toute l'équipe artistique sera là pour échanger avec le public et des membres de l'association Genepi partageront leur expérience du milieu carcéral. **Mardi 12 novembre** à 20h30, la projection du film *Ladybird, Ladybird* de Ken Loach sera suivie d'une rencontre avec Rona Munro, scénariste du film, et Magali Léris, metteur en scène de la pièce Enfermées //

« C'est une pièce sur le fait d'être parent et d'élever des enfants. Sur le fait de quitter sa famille pour devenir soi-même. Sur la survie. » RONA MUNRO

Nuit de la marionnette

Rendez-vous désormais incontournable, la 5e édition de la Nuit de la marionnette ouvrira l'édition 2013 de MAR.T.O., festival de la marionnette et du théâtre d'objets. Noctambules, insomniaques et curieux pousseront les portes du théâtre Jean Arp pour y découvrir des compagnies qui n'ont pas peur du noir ! Un moment unique en compagnie de ces marionnettes, théâtre d'objets et formes animées, sources d'une inépuisable créativité. Impressions, sensations, étonnements…, tous les commentaires seront tweetés et aussitôt retransmis sur grand écran. La nuit promet d'être belle !

Samedi 23 novembre de 19h30 à l'aube

EN BREF

CHANTIER THÉÂTRAL

Envie de participer à un grand projet artistique l'année prochaine ? Inscrivez-vous au chantier théâtral inédit proposé au Théâtre Jean Arp ! Venez vous renseigner sur ce projet ouvert à tous dès 14 ans, curieux, amateurs ou passionnés, lors d'une réunion d'informations avec le metteur en scène Laurent Brethome. *Voir aussi : Clamart Infos 121,* p. 38.

Jeudi 14 novembre à 20h - Maison des associations (13bis rue de Bièvres)

CENTRE ALBERT CHANOT

33 rue Brissard - 01 47 36 05 89
www.centrealbertchanot.com



© GillesBerquet

The Rule of Cool

Le centre d'arts plastiques Albert Chanot invite Nicolas Boulard pour une exposition monographique, « The Rule of Cool ». Nouvelle étape dans la démarche de l'artiste, « The Rule of Cool » présente un ensemble de pièces inédites, entraînant le visiteur dans un voyage au pays de ce qui échappe à la raison, explorant l'inconnu et l'indicible. **Samedi 16 novembre**, l'artiste propose une visite commentée de l'exposition et invite le public à la confrérie « Specific cheeses ».

Exposition jusqu'au 22 décembre

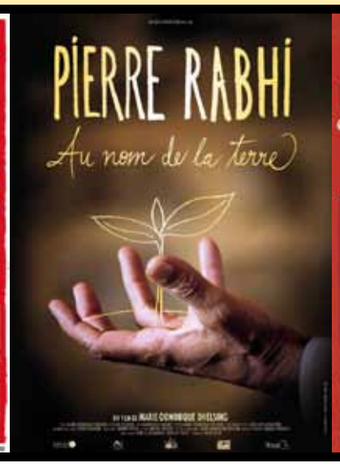
22, rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 41 90 17 02

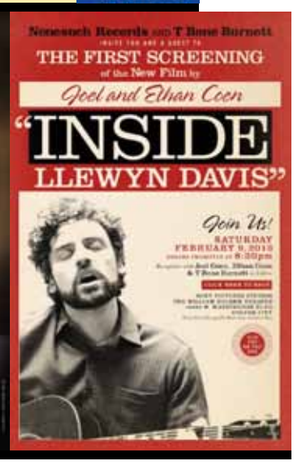
CINÉMA Jeanne Moreau

mairie de Clamart









Tarifs

Tarif plein : 6,50 €
Tarif réduit : 5 €
(+ 60 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, handicapés, - 18 ans, étudiants et apprentis)
Tarif Coup de cœur : 4,20 €
Ciné goûter : 3,50 €
Adhérent FNAC : 5,80 €
Carte 10 entrées : 54 €
(valable 1 an, non nominative)

ÉVÉNEMENTS

SÉANCE DU DIMANCHE
Nouveau ! Le dimanche à 11h, tarif réduit pour tout le monde.

PROJECTION / RENCONTRE
Autour du film *Ladybird, Ladybird* de Ken Loach, rencontre avec Rona Munro, scénariste et Magali Léris, metteur en scène **mardi 12 novembre** à 20h30.

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
Pina, film hommage de Wim Wenders à la célèbre chorégraphe Pina Bausch **jeudi 21 novembre** à 20h40 (en 3D).
Au nom de la Terre, film de Pierre Rabhi, **mercredi 20 et dimanche 24 novembre** à 18h30.

CINÉ GOÛTER
La petite fabrique du monde, courts-métrages pour les touts petits, **mercredi 27 novembre** à 14h.

COUP DE CŒUR
Dernier film des frères Coen, *Inside Llewyn Davis* brosse le portrait d'un jeune chanteur de folk dans l'univers musical de Greenwich Village en 1961. **Jeudi 28 novembre** à 20h30, séance à prix réduit 4,20 €.

DU 6 AU 12 NOVEMBRE

• QUAI D'ORSAY
Sortie nationale
de Bertrand Tavernier – 1h54
Mer 6 : 16h, 18h30, 20h40 / Jeu 7 : 18h30, 20h40 / Ven 8 : 14h, 16h15, 18h30, 20h40 / Sam 9 : 16h, 18h30, 20h40 / Dim 10 : 14h, 16h, 18h30, 20h40 / Mar 12 : 18h
+ CM : *Viajo Pescuaro* de Jean-Baptiste Huber

• LADYBIRD LADYBIRD (VO)
de Ken Loach – 1h42
Mar 12 : 20h30 Rencontre (voir encadré)

• PLANES 3D
de Klay Hall – 1h32
Mer 6 : 14h / Sam 9 : 14h / Dim 10 : 11h

DU 13 AU 19 NOVEMBRE

• BLOOD TIES (VO ET VF)
de Guillaume Canet – 2h07
Mer 13 : 16h (VF), 20h30 (VOSTF) / Jeu 14 : 20h30 (VF) / Ven 15 : 14h (VF), 18h30 (VOSTF) / Sam 16 : 16h (VOSTF), 20h30 (VOSTF) / Dim 17 : 14h (VF), 18h15 (VOSTF) / Mar 19 : 18h30 (VOSTF)

• 9 MOIS FERME
d'Albert Dupontel – 1h53
Mer 13 : 18h30 / Jeu 14 : 18h30 / Ven 15 : 16h15, 20h45 / Sam 16 : 18h30 / Dim 17 : 16h15, 20h30 / Mar 19 : 20h45
+ CM : *Old Fangs* de A. Merigeau et A. Holly

• SUR LE CHEMIN DE L'ECOLE
de Pascal Plisson - 1h15
Mer 13 : 14h / Sam 16 : 14h / Dim 17 : 11h

DU 20 AU 26 NOVEMBRE

Fermeture exceptionnelle de la salle les 22 et 23 novembre
Réouverture dimanche 24 à 16h

• UN CHATEAU EN ITALIE
de Valeria Bruni-Tedeschi – 1h45
Mer 20 : 16h, 20h30 / Jeu 21 : 18h30 / Dim 24 : 16h, 20h30 / Mar 26 : 18h30, 20h40

• PINA - (VO) 3D
de Wim Wenders – 1h43
Jeu 21 : 20h40

• PIERRE RABHI, AU NOM DE LA TERRE
de Marie-Dominique Dhesling – 1h38
Mer 20 : 18h30 / Dim 24 : 18h30

• PLANES 3D
de Klay Hall – 1h32
Mer 20 : 14h

DU 27 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

• LA VENUS À LA FOURRURE
de Roman Polanski – 1h35
Mer 27 : 16h, 20h30 / Jeu 28 : 18h30 / Ven 29 : 14h, 18h30 / Sam 30 : 16h, 20h30 / Dim 1er : 14h, 18h30 / Mar 3 : 18h30
+ CM : *Suiker* de Jeroen Annokkee

• INSIDE LLEWYN DAVIS (VO)
de Ethan et Joel Coen – 1h45
Mer 27 : 18h30 / Jeu 28 : 20h30 / Ven 29 : 16h, 20h30 / Sam 30 : 18h30 / Dim 1er : 16h, 20h30 / Mar 3 : 20h30

• LA PETITE FABRIQUE DU MONDE
Film d'animation – 0h46
Mer 27 : 14h Ciné goûter
Sam 30 : 14h / Dim 1er : 11h



Conservatoire Henri Dutilleux
Place Hunebelle
01 55 95 92 72


© AFP

Une journée sera dédiée à l'œuvre du compositeur Henri Dutilleux, décédé le 22 mai à l'âge de 97 ans.

Concerts et hommages

En novembre, le conservatoire rend hommage au grand compositeur qui a donné son nom à l'établissement, lors d'une journée consacrée à la musique d'Henri Dutilleux. Autre musicien qui a tout autant marqué son époque, César Franck sera lui aussi à l'honneur d'un grand concert piano et orgue.

Mystère de l'instant

Le 22 mai 2013, le Conservatoire venait de perdre son parrain : le compositeur Henri Dutilleux avait fait honneur à l'établissement en lui donnant son nom lors de sa création en 1998. Figure essentielle de la création musicale en France et dans le monde, il fut également un homme de radio, un professeur recherché et un homme d'une profonde humilité et humanité. En compagnie de nombreuses personnalités et d'interprètes de sa musique, le Conservatoire saluera la mémoire d'Henri Dutilleux, au cours de tables rondes et concerts où seront évoquées les différentes facettes du musicien.
Du 5 au 23 novembre, ne ratez pas l'exposition « Ainsi Dutilleux » dans le hall du Conservatoire, conceptualisée par le CDMC (Centre de Documentation de la Musique Contemporaine).

Samedi 23 novembre à 16h30 et 20h30 (entrée libre)

Hommage à César Franck

L'orgue dans toute sa splendeur ! Né à Liège en 1822, mort à Paris en 1890, César Franck fut un des musiciens les plus illustres du XIXe siècle. Pianiste virtuose, pédagogue recherché, compositeur et organiste de génie, il a profondément marqué son époque et des générations de musiciens. Ce concert « piano et orgue » donne un aperçu de la richesse de son œuvre à travers musique de chambre, musique sacrée et quelques-unes des douze grandes œuvres pour orgue qui ont fondé l'école moderne de l'orgue en France. À cette occasion, le Conservatoire rendra également hommage à Alain Leclère, facteur d'orgues clamartois, en rebaptisant pour l'occasion la classe d'orgue à son nom.

Samedi 30 novembre à 20h30 (10 €-7 €)

Voyage en Italie

Unis par l'amitié et la passion de la musique de chambre, cinq musiciens issus des CNSM de Paris et de Lyon créent l'Ensemble Zelenka en 2008. Ce quintette fait partie de ces représentants de la musique de chambre qui dynamisent le répertoire baroque en l'éclairant d'une interprétation fougueuse, moderne et rafraîchissante.
Zelenka propose au public du Conservatoire un « Voyage en Italie », en faisant (re) découvrir des compositeurs italiens singuliers, tels que Brescianello, Corelli et Vivaldi. Le programme sera élargi par des écritures françaises de l'époque (avec des œuvres composées en Italie), mais également à travers des adaptations d'œuvres actuelles, en tango, jazz et bossa-nova.
La présence sur scène de Chloé Kieken, professeur de basson au Conservatoire de Clamart, donnera à ses élèves l'occasion de découvrir la facette « artiste » de sa personnalité.

Samedi 16 novembre à 20h30 (10 €-7 €)

Jazz en librairie

Pour le premier anniversaire de son déménagement, la librairie Mémoire 7 invite le musicien clamartois Jean-Michel Proust pour une soirée spéciale. Le directeur artistique du festival Jazz in Clamart proposera une dédicace de son dernier album *Swingin' Tenors*, suivie d'une prestation musicale avec René Gervat, Philippe Petit et la chanteuse Patricia Bonner.

Jeudi 28 novembre à partir de 18h

OFFICE DE TOURISME

22 rue Paul Vaillant-Couturier
01 46 42 17 95

Photos en expo



À l'occasion du 10e anniversaire du jumelage entre Clamart et Artachat, le Comité de Jumelage expose les dessins du concours « L'amitié dans le jumelage » **jusqu'au 13 novembre**. La remise des prix aura lieu **mardi 12 novembre**.
Votre coup de cœur à Clamart ! Pour la seconde année, l'Office de Tourisme expose les plus belles photographies sélectionnées par le jury du concours **du 14 novembre au 7 décembre**. La remise des prix et le vernissage de l'exposition se tiendront **samedi 16 novembre** à 15h.

PUB 1

+NET Retrouvez l'agenda complet sur www.clamart.fr

TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE

Du 4 novembre au 31 décembre
Première inscription en maternelle (p.19)

Du 6 au 16 novembre
Enfermées
Théâtre Jean Arp (p.39)

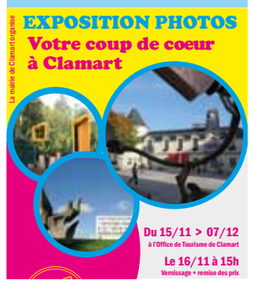
Samedi 9 novembre
Soirée bavaroise (p.45)

Lundi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice de 1918 (p.23)

Mardi 12 novembre
Projection/rencontre *Ladybird, Ladybird*
Cinéma Jeanne Moreau (p.40)

Jeudi 14 novembre
Réunion sur le chantier théâtral
Maison des Associations (p.39)

DU 14 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE
Exposition de photos
Office de Tourisme (p.41)



SAMEDI 16 NOVEMBRE
Inauguration du parc Auzelle (p.17)



Samedi 16 novembre
- **Projection**
La cuisine en héritage
Médiathèque François Mitterrand (p.38)
- **Ping pong au féminin**
Gymnase Condorcet (p.29)
- **Concert Voyage en Italie**
Conservatoire (p.41)

DU 16 AU 23 NOVEMBRE
Semaine de la Solidarité internationale (p.19)



Dimanche 17 novembre
Goûter châtaigne
Jardin des Galvents (p.23)

Mercredi 20 novembre
Réunion sur les rythmes scolaires
CSC Pavé Blanc (p.23)

Jeudi 21 novembre
- **Thé dansant**
Salle des fêtes municipale (p.31)
- ***Pina* de Wim Wenders en 3D**
Cinéma Jeanne Moreau (p.40)

Samedi 23 novembre
- **Journée des assistantes maternelles**
Maison des sports (p.19)
- **Accueil des nouveaux habitants**
Salle du Conseil (p.17)
- **Projection**
Les rêves dansants
Médiathèque Buanderie (p.38)
- **Concert-hommage à Henri Dutilleux**
Conservatoire (p.41)

SAMEDI 23 NOVEMBRE
Nuit de la Marionnette
Théâtre Jean Arp (p.39)



Samedi 23 et dimanche 24 novembre
Pépites d'art, salon de créateurs (p.46)

Dimanche 24 novembre
Concert de Sainte-Cécile (p.46)

Du 25 novembre au 6 décmbre
Exposition d'aquarelles (p.46)

Du 25 novembre au 16 décembre
Réunions publiques de quartiers (p.23)

Mercredi 27 novembre
Ciné-goûter
Cinéma Jeanne Moreau (p.40)

Jeudi 28 novembre
- **Dépistage SIDA**
Annexe du centre de santé (p.19)
- **Réunion sur les rythmes scolaires**
CSC Pavé Blanc (p.23)
- **Séance Coup de cœur**
Cinéma Jeanne Moreau (p.40)

Jeudi 28 novembre
Forum de l'Emploi
Salle des fêtes municipale (p.26)

DU 29 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE
Marché de Noël
Centre-ville (p.27)



Samedi 30 novembre
- **Inauguration Maison de la Jeunesse** (p.17)
- **Projection**
Ce n'est qu'un début
Médiathèque Buanderie (p.38)
- **Concert-hommage à César Franck**
Conservatoire (p.41)

Mardi 3 décembre
Réunion sur les rythmes scolaires
École élémentaire Jules Ferry (p.23)

Du 6 au 8 décembre
Téléthon (p.29)

Jusqu'au 22 décembre
Exposition The Rule of Cool
Centre Albert Chanot (p.39)

AVANT LE 31 DÉCEMBRE
Inscriptions sur les listes électorales (p.52)



PUB 1

Soirée bavaroise

À l'initiative du comité des fêtes de Clamart, une belle soirée vous attend **samedi 9 novembre** à 20h à la salle des fêtes municipale. Pour accompagner la traditionnelle choucroute, un orchestre bavarois de 14 musiciens animera les festivités. Tarifs : adultes 35 €, enfants 15 €.

•PLUS D'INFOS•

Réservations jusqu'au 6 novembre au 06 74 82 67 13

Banquet auvergnat

L'amicale des originaires du Massif central tient son grand banquet annuel **samedi 16 novembre** à partir de midi au CSC Pavé Blanc. Un groupe folklorique animera ce rendez-vous dansant et une tombola vous permettra de gagner de nombreux lots.

•PLUS D'INFOS•

01 46 44 11 48
06 08 57 60 64

Fruits de mer bretons

Coquillages et crustacés seront au menu du repas qu'organise l'Amicale bretonne de Clamart **samedi 16 novembre** à 19h à la salle des fêtes municipale.

•PLUS D'INFOS•

Réservations au 01 46 42 47 94 ou 06 15 15 92 87



Histoire des carrières

La Société historique Les amis de Clamart explore ce mois-ci les diverses carrières qui furent autrefois exploitées à Clamart. Rendez-vous **samedi 16 novembre** à 14h30 à la Maison des sports.

•PLUS D'INFOS•

01 75 49 14 73

Escapades italiennes

Au programme de l'association franco-italienne Alessandro Manzoni : **samedi 9 novembre** visite guidée de l'exposition « Le Nôtre en perspectives » au château de Versailles, **jeudi 14 novembre** à 20h conférence sur la Bologne et l'Émilie-Romagne à la Maison des associations, **jeudi 28 novembre** à 20h ciné-club *Le Jardin des Finzi Contini* à la Maison des associations. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 30 novembre** pour le voyage en Émilie-Romagne organisé du 23 mai au 1er juin 2014.

•PLUS D'INFOS•

01 46 42 21 63 - 06 80 65 03 42

Yoga Iyengar

Venez découvrir le yoga Iyengar durant les cours que donne Anne-Marie Van Holder du lundi au samedi dans différents lieux de Clamart (Conservatoire, Maison des associations et au 24 avenue Beauséjour). Possibilité de débuter les cours à tout moment de l'année.

•PLUS D'INFOS•

www.yoga-clamart.fr
06 18 06 91 65



Calendrier des pompiers

La vente annuelle des calendriers 2014 des sapeurs-pompiers aura lieu à domicile les week-ends des **16-17 novembre, 23-24 novembre et 30 novembre-1er décembre**. Vous pouvez aussi acheter le calendrier auprès de votre caserne de pompiers.

Solidarité et Loisirs

Visites historiques et bonne humeur au programme de ce mois de novembre :

- **Jeudi 7** : Visite théâtralisée du château de Monte Cristo et promenade au Domaine national de Marly-le-Roi
- **Dimanche 17** : Déjeuner spectacle au Petit Casino
- **Jeudi 21** : Thé dansant
- **Mardi 26** : À la découverte de la Cavalerie de la Garde républicaine

•PLUS D'INFOS•

solidariteloisirs.asso.fr

Clamart Accueil

Découvertes en tout genre en novembre :

- **Samedi 9** : Journée à Meaux
- **Vendredi 15** : Quiz
- **Dimanche 17** : Flâneries à Fontainebleau
- **Vendredi 22** : Vagabondages dans le Loiret, projection de photos
- **Samedi 23** : Accueil des nouveaux Clamartois : rendez-vous à 9h30 devant la salle des fêtes municipale pour une visite en car de la ville suivie d'un cocktail. Inscriptions au 01 71 10 84 03 ou protocole@clamart.fr.
- **Samedi 23** : Conférence sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle de 813 à nos jours, à 16h en salle du Conseil (ouverte à tous).

•PLUS D'INFOS•

www.clamartaccueil.org

Conférence

Le club Amitié et Culture proposera une conférence sur « Tintin, témoin de l'histoire contemporaine, des années 1930 aux années 1960 », par Jean Loignon.

Vendredi 15 novembre à 14h30
Médiathèque La Buanderie

Des livres et des bébés

À l'occasion du Mois du film documentaire, la Petite Bibliothèque Ronde (PBR) revient sur l'importance des livres pour les bébés. Rencontres, projections et animations seront programmées les mercredis et dimanches du mois de novembre.

•PLUS D'INFOS•

www.lapetitebibliothequeronde.com
01 41 36 04 30

Appel à musiciens

À tout chœur recherche actuellement des musiciens pour rejoindre l'orchestre qui accompagne sa chorale. Cordes (violon ou alto…) et hautbois, sont les bienvenus. Les répétitions se tiennent principalement le samedi après-midi. De nombreux concerts sont prévus ces prochains mois, notamment **dimanche 8 décembre** à l'occasion du Téléthon.

•PLUS D'INFOS•

Mireille au 06 29 49 88 37

Troubles alimentaires

Toute nouvelle association sur Clamart, Sabrina TCA92 lutte contre les troubles alimentaires tels que l'anorexie ou la boulimie. L'association démarre **vendredi 8 novembre** des groupes de parole à la Maison des associations, qui seront animés deux vendredis soir par mois par une psychanalyste.

•PLUS D'INFOS•

www.sabrinatca92.com - Sabrina Palumbo au 06 74 67 06 18

Salon de créateurs



Les Pépites d'Art organisent leur troisième salon d'artisans créateurs **samedi 23 novembre** de 10h à 19h et **dimanche 24 novembre** de 11h à 18h dans la salle Jacky Vauclair. Une vingtaine d'exposants de tous horizons vous présenteront des créations exceptionnelles fabriquées à la main. Entrée libre.

•PLUS D'INFOS•

exposlespepites@orange.fr - 06 11 33 98 83 ou 06 14 39 86 20

Dîners concerts

Le bar-restaurant et cabaret solidaire L'Autrement Bon, situé au 1er étage du théâtre Jean Arp, vous reçoit avant et après les spectacles du théâtre. L'association Polysongs, favorisant la formation et l'insertion de personnes handicapées, vous propose aussi des dîners-spectacles : repas à partir de 19h30 et animation dès 20h30. Au programme en novembre :

Dimanche 17 : salon de thé lyrique avec le spectacle « Les Dames de la Halle » d'Offenbach
Jeudi 21 : jazz et rhythm & blues avec l'orchestre IBB
Jeudi 28 : spectacle de chansons « D'Elle en L » avec Sandrine Laana et Christophe Chevallier
Vendredi 29 : chansons avec Thelma, auteur compositeur interprète



•PLUS D'INFOS•

www.lautrementbon.fr - Réservation au 06 29 49 88 37
22 rue Paul Vaillant-Couturier

Exposition d'aquarelles



L'association Alizarines, qui réunit une quinzaine de passionnés d'aquarelle, exposera ses œuvres dans le hall de l'hôpital Percy **du lundi 25 novembre au vendredi 6 décembre**. Permanences chaque jour de 10h à 18h.

•PLUS D'INFOS•

01 46 31 47 75 ou 06 21 89 52 75

Concert Sainte-Cécile

Pour fêter Sainte-Cécile, la chorale Les Brières donnera un concert **dimanche 24 novembre** à 16h en l'église Saint-François-de-Sales. Au programme : des extraits de la *Messe allemande* de Schubert, *Ave Maria*, chants du monde et chansons françaises. Entrée : 8€ sur place, 6€ en prévente.

•PLUS D'INFOS•

Réservation au 01 45 37 07 92

EN BREF

DÉBAT ATTAC

L'association ATTAC 92 de Clamart organise **jeudi 14 novembre** à 20h30 une réunion publique sur la thématique de l'évasion fiscale à la salle Jacky Vauclair. Entrée libre.

local.attac.org/attac92clamart - attac92clamart@free.fr

CONSULTATION FAMILLE

Les professionnels de la consultation Famille Mosaïque vous reçoivent désormais au 8 rue Brissard, du lundi au samedi, y compris le soir, afin de vous aider face aux difficultés que vous rencontrez au sein de votre famille.

www.mediationfamiliale-92.fr - famille.mosaique@orange.fr

Horticulture

Pour tout savoir sur la plantation des rosiers et des arbres fruitiers, la Société régionale d'horticulture de Clamart & environs propose des conférences et démonstrations dans son jardin-école les **samedis 9 et 23 novembre**. Dans le cadre de son cycle « Jardiner au naturel », l'association organise deux autres conférences : **samedi 16 novembre** sur les maladies et agresseurs des plantes au jardin et **samedi 30 novembre** sur l'avenir des abeilles et la pollinisation.



•PLUS D'INFOS•

www.horticulture-clamart.fr
contact@horticulture-clamart.fr

Contre l'isolement



Les Petits Frères des pauvres de Clamart recherchent activement des bénévoles pour accompagner régulièrement des personnes âgées isolées. Partager un repas, échanger quelques mots autour d'un café, fêter un anniversaire, chaque bénévole s'implique à sa façon dans cette expérience enrichissante.

•PLUS D'INFOS•

banlieue.clamart@petitsfreres.asso.fr
01 46 62 65 25 ou 06 08 62 38 28

Autisme

L'association Autistes sans frontières 92 se tient à la disposition des familles clamartoises pour les informer sur ce handicap, les orienter vers des structures adaptées et favoriser l'intégration des personnes avec autisme, notamment les enfants, dans le milieu ordinaire.

•PLUS D'INFOS•

dg.asf92@yahoo.fr
06 61 95 14 54 les mardi, jeudi et vendredi entre 9h30 et 16h

Rêves d'enfants



L'association Les Petits Princes réalise depuis 25 ans les rêves des enfants et adolescents malades. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, les Petits Princes ont besoin de bénévoles, disponibles deux jours par semaine dont le mardi.

•PLUS D'INFOS•

www.petitsprinces.com - 01 43 35 49 00

Rencontres de St-Jo

Directrice de la rédaction de l'hebdomadaire *Le Pèlerin*, la Clamartoise Anne Ponce animera une conférence **vendredi 29 novembre** à 20h45 à l'Espace St Jo autour de la thématique « Avec le pape François, l'Église face au défi de l'espérance ». Pour en parler : Olivier Le Gendre, auteur du best-seller *Confession d'un cardinal*. Entrée libre.

•PLUS D'INFOS•

www.rencontresdesaintjo.com
06 07 67 49 67

Questions de couple

Les paroisses Saint-Joseph et Saint-Pierre Saint-Paul proposent aux couples clamartois de participer au parcours Alpha Couple, des dîners en tête à tête permettant de consolider leur relation. La prochaine session démarrera en janvier 2014, le jeudi de 20h à 22h30 à l'Espace St Jo.

•PLUS D'INFOS•

couple.parcoursalpha.fr
eygline@free.fr
09 50 36 10 89

EN BREF

LA MAISON DE BERNARDA ALBA

L'association clamartoise Scène 7 Boulevard met en scène *La maison de Bernarda Alba,* pièce de Federico García Lorca, à l'auditorium du Conservatoire. Spectacle et cocktail sur entrée libre.

Samedi 9 novembre à 20h
Conservatoire Henri Dutilleux

WEEK-END EN FÊTE

La paroisse Saint-Pierre Saint-Paul organise **samedi 23 novembre** de 14h à 19h et **dimanche 24 novembre** de 11h à 17h30 deux jours de festivités au 12 rue du Guet. Salon de thé, brocante, jeux pour enfants et cadeaux de Noël vous y attendent.

stpierrepaul.clamart@free.fr
01 41 90 11 40

VENTE CONVIVIALE

La Fraternité et la Paroisse vous convient **samedi 30 novembre** à une rencontre-vente ouverte à tous de 10h à 17h au 43 rue du Moulin de Pierre. Au programme : buffet, salon de thé, produits maison et du verger, linge brodé, brocante, et des lots à gagner.

01 47 36 10 02
09 65 16 31 04

BRADERIE FAMILIALE

L'Association générale des familles de Clamart (AGF) organise une grande braderie de jouets, matériel de puériculture, livres, DVD et CD **dimanche 1er décembre** de 14h à 18h à la salle des fêtes municipale Hunebelle.

agf.raszuleric@orange.fr

JOURNÉES D'AMITIÉ

La paroisse Saint-Joseph de Clamart vous invite **samedi 8 décembre** de 14h à 19h et **dimanche 9 décembre** de 11h30 à 13h et de 14h30 à 18h30 à un week-end de fête : brocante, tombola, ateliers créatifs et jeux pour les enfants.

01 46 42 17 59

PUB 1

+NET Retrouvez + d'annonces sur www.clamart.fr

PETITES ANNONCES

OFFRES

Maman recherche personne de confiance, véhiculée, entre 17h30 et 19h30 pour récupérer mon petit garçon de 6 mois chez sa nounou puis sa sœur de 5 ans au centre et les ramener à la maison. **06 22 69 07 24**

Recherche personne pour aide aux devoirs de mon fils, dyslexique en 4e. Toutes matières. Méthodologie, aide aux devoirs. **06 31 78 18 32**

Nous recherchons une personne sérieuse pour le soutien scolaire de notre fille en 4e pour un suivi hebdomadaire 4 à 5h. **06 60 70 86 26**

Lou-Ann et Yanis, âgés de 9 ans, recherchent une personne pouvant venir les chercher à l'école Jules Ferry lundi, mardi, jeudi et vendredi à 18h et les garder jusqu'à 19h30. Aide aux devoirs à prévoir. **06 17 47 27 42**

Recherche personne de confiance, ponctuelle, organisée et expérimentée (retraitée bienvenue), aimant les enfants pour s'occuper de 2 fillettes scolarisées à la maternelle Gathelot et à l'école primaire de la mairie, le midi (déjeuner et aller/retour à l'école) et 2 soirs/semaine (sortie école + activités) jusqu'à 19h. Soit environ 12h/ semaine. Salaire horaire net 9 €. Travail déclaré. **01 41 08 09 90**

Famille résidant à Clamart recherche quelqu'un pédagogue et ayant les compétences pour aide aux devoir 6e. L'anglais lu et parlé. 2/semaine pendant 4h. **06 81 78 73 16**

Maman de trois enfants de 6 et 4 ans recherche babysitter majeure pour sortie d'école Moulins de Pierre, jeux, bains, dîner, le lundi, mardi et jeudi de 18h à 20h. **06 61 40 05 64**

Recherche personne sérieuse et responsable pour s'occuper de nos enfants après l'école (âgés de 3 ans 1/2 et 9 ans) jusqu'à 20h deux à trois soirs par semaine + aide au devoir. **06 98 91 95 12**

Recherchons personne très sérieuse et expérimentée pour garder notre fille à partir de 6h le matin et l'emmener à l'école des Closiaux à l'horaire qui vous convient (de 7h30 à 9h). Pour 7 jours/mois. **06 60 83 04 09**

Recherchons personne sérieuse pour récupérer notre fille de 7 ans à Jean Monnet tous les soirs à 17h et l'accompagner dans son travail scolaire. Quartier Maison Blanche. **06 29 64 06 71**

Recherchons personne pour s'occuper d'une personne âgée le samedi et dimanche de 8h30 à 16h30 : repas, toilette, lessive, ménage et repassage. **06 98 91 95 12**

DEMANDES

Jeune femme sérieuse, patiente et attentionnée vous propose ses services pour la garde de vos enfants. Expérimentée et ponctuelle, je serai ravie de vous rencontrer. **06 22 09 23 75**

Dame douce, ponctuelle, aimant les enfants, expérimentée, ayant 36 ans d'expériences propose de garder vos enfants en toute tranquillité. **06 05 45 28 34**

Musicien semi-pro, 12 ans de guitare classique, électrique depuis 7 ans, étudie le jazz depuis 1 an, propose cours tous styles pour débutant ou personne ayant envie de progresser. Je m'adapte à vos goûts et vos choix. 25 € domicile, 20 € chez moi. **06 81 94 66 90**

Comédien, metteur en scène professionnel, propose des cours de théâtre pour tous les âges (enfants et adultes). **07 81 28 70 75**

Dame sérieuse expérimentée cherche à accompagner des personnes âgées dans leur quotidien : levé, couché, habillage, courses, repas, ménage, repassage ; garde d'enfants au domicile des parents ; ménage, repassage. **06 10 18 60 56**

Professeur certifié d'anglais et d'italien, longue expérience, donne cours pour tous niveaux, enfants et adultes. **06 38 62 67 55**

Étudiante en école d'arts graphiques, 22 ans, propose de garder vos enfants lors de vos soirées le week-end ou pendant les vacances. Plusieurs références vérifiables. Possibilité également de cours de dessin pour enfants. **06 50 53 34 40**

L'assistante maternelle agréée de notre fils recherche un bébé à garder 4 jours par semaine quartier Gare. Hugo se plait chez elle, il se balade tous les jours, va au relais une matinée, joue. Accueillante, à l'écoute, professionnelle... **06 71 23 19 76**

Femme sérieuse cherche heures dans le ménage et repassage. **06 42 10 71 26**

Je dépose cette annonce pour ma femme de ménage qui ne possède pas Internet. Elle souhaite trouver des heures de ménage et/ ou de repassage. Elle a 30 ans et l'expérience de ce travail. Je peux confirmer son sérieux. **06 86 46 52 09 - 06 74 01 27 40**

Je propose mes services de soutien scolaire à votre domicile ou au mien pour vos enfants. Pédagogue patiente je bénéficie de certaines qualités essentielles pour l'enseignement et faciliter la compréhension des enfants. **06 21 64 49 25**

Assistante maternelle agrée PMI dans le haut Clamart depuis 10 ans dispose de 2 places pour accueillir 1 enfant ayant acquis la marche ou sur le point de l'acquérir et 1 enfant sachant monter les escaliers. 5 jours/semaine disponible de 7h30 à 19h non fumeuse douce et patiente. **06 46 29 20 60**

Hélène, 19 ans, étudiante en droit, cherche babysitting soirées ou weekend. **06 82 50 86 16**

Dame responsable, sérieuse avec beaucoup d'année d´expérience dans le domaine de l'enfance cherche à garder des enfants toute la journée ou à temps partiel. **06 69 39 20 43**

À VENDRE

Armoire métallique noire en acier portes coulissantes. H : 197, L : 100, Prof : 42. Très bon état. Valeur neuve 200 €. Vendue 75 €. **06 07 04 28 50**

Étagères poids lourds. H : 172, L : 90, Prof : 30. 5 étagères métal acier chacune. Etat neuf. 15 €/ une. 25 € les 2. **06 07 04 28 50**

Lit mezzanine en fer noir 1 place avec matelas. Très bon état. H :1,85m, long. 185, large 95. Longueur avec échelle 1,60m. Valeur 199 €, vendu 80 €. **06 20 64 13 22**

Fauteuil de massage BH Shiatu-M650 Venice, état neuf, acheté 3290 € (facture), vendu 1700 €. **06 82 81 57 62**

Commode Louis Philippe bois acajou avec 3 tiroirs, un secrétaire. 500 €. Table de campagne en chêne, longueur 1,69 + un banc + 4 chaises. 350 €. Banquette 4 places en cuir marron, angle droit, 5 ans. En bon état général. 300 €. À débattre. **06 56 89 06 33**

Vends Table de Cuisson Ariston 1 foyer Halogène et 3 foyers vitrocéramique en très bon état. 58cm par 51cm. Bradée à 100 €. **06 62 39 19 99**

Vends lit mezzanine, 80 €. **06 42 00 53 12**

Parution dans la limite des places disponibles (pour Clamart Infos*) et durant 1 mois (sur le site)*

Service gratuit réservé aux Clamartois. Sont interdites les annonces immobilières, professionnelles, de rencontres ou douteuses. Les annonces d'offres ou de demandes d'emploi seront publiées en priorité.

Pour envoyer votre annonce :
- par courrier à adresser au service Communication pour le journal
- via le formulaire en ligne sur www.clamart.fr uniquement pour le site

IMPÉRATIF indiquer coordonnées sur Clamart et téléphone

Offre de baby-sitting et de cours particuliers :

Le travail effectué par les baby-sitters ou les personnes proposant des cours particuliers correspond à la législation de la Convention collective nationale des salariés du particulier employeur du 24 novembre 1999. Cette convention stipule que le prix de l'heure ne doit pas être inférieur au SMIC (9,43 € brut, tarif au 1er janvier 2013) et que l'âge légal minimum est de 16 ans. Nous vous remercions de respecter les termes de ce texte pour votre annonce.

PUB 1

PHARMACIES DE GARDE

• DIMANCHE 10 NOVEMBRE
Pharmacie BOUCHARD
38 rue de la Porte de Trivaux - 01 46 32 15 70

• LUNDI 11 NOVEMBRE
Pharmacie DEBELMAS COURTAUD
12 rue Hébert - 01 46 42 07 19

• DIMANCHE 17 NOVEMBRE
Pharmacie GEOFFRAY
181 avenue Victor Hugo - 01 46 42 04 71

• DIMANCHE 24 NOVEMBRE
Pharmacie GELLEREAU
76 route du Pavé Blanc - 01 46 30 49 13

• DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE
Pharmacie de LA FOURCHE
202 bis avenue Jean Jaurès - 01 46 42 00 62

Pour connaître les gardes, ainsi que les changements, contactez le commissariat au 01 41 46 13 00

MAIRIE DE CLAMART

Standard : 01 46 62 35 35
Fax : 01 45 29 18 88
Accueil téléphonique :
Du lundi au jeudi 8h30-12h et 13h-18h / Vendredi 8h30-12h et 13h-17h30 / Samedi 8h30-12h
www.clamart.fr / mairie@clamart.fr

• Centre administratif
1 avenue Jean Jaurès
Du lundi au jeudi 8h30-18h / Vendredi 8h30-17h30 / Samedi 8h30-12h

• Mairie annexe de la Fourche
216 av. Jean Jaurès - 01 41 46 05 90
Mercredi 8h30-12h et 13h30-17h / les 2e et 4e samedis du mois 8h30-12h

• Mairie annexe du Pavé Blanc
5 rue d'Auvergne - 01 41 36 06 65
Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h (17h30 le lundi et jeudi) / Samedi 8h30-12h

GARDES MÉDICALES D'URGENCE

DANS TOUS LES CAS, APPELEZ LE 15. Vous serez ensuite dirigé vers la maison de garde intercommunale, SOS 92 ou autre selon l'urgence de la situation.

• MAISON DE GARDE INTERCOMMUNALE :
10 boulevard des Frères Vigouroux à Clamart :
ATTENTION, accueil des patients sur place uniquement après appel du 15.
Horaires : tous les jours de 20h à minuit, dimanches et jours fériés de 9h à minuit.
Deux médecins des communes de Bagneux, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Meudon, Montrouge ou Vanves, participant au fonctionnement de ce lieu de garde, vous prendront en charge et en informeront votre médecin traitant. Les urgences dentaires sont également assurées.

• SOS 92 - GARDES ET URGENCES MÉDICALES À DOMICILE :
Association départementale de permanence de soins : médecins conventionnés 24 h/24, 7 j/7, visites à domicile.

• AUTRES NUMÉROS D'URGENCE :
Police secours : **17** - Pompiers : **18**

MENUS DES ÉCOLES

+NET Retrouvez toutes les infos pratiques sur www.clamart.fr

	DU 4 AU 8 NOVEMBRE	DU 11 AU 15 NOVEMBRE	DU 18 AU 22 NOVEMBRE	DU 25 AU 29 NOVEMBRE	DU 2 AU 6 DÉCEMBRE
LUNDI	• Œufs durs mayonnaise • Pavé de hoki sauce safran • Riz pilaf • Fromage blanc et cassonade • Raisin	**ARMISTICE 1918**	• Salade mêlée aux croûtons (vinaigrette) • Gratin de chou-fleur aux dés de dinde • Fromage blanc vanille • Mini-cake	• Saucisson sec s/p : roulade de volaille • Sauté de bœuf au cidre • Macaroni • Camembert • Compote	• Sardines/beurre • Veau marengo • Pommes de terre persillées • Yaourt vanille • Poire
MARDI	• Salade mêlée (vinaigrette) • Jambon de dinde • Pommes de terre smile • Saint-Bricet • Liégeois chocolat	• Salade de betteraves *IDF* • Paupiette de dinde • Purée de pommes de terre • Gouda • Crème dessert vanille	• Radis/beurre • Sauté de porc à la provençale s/p : poisson • Semoule • Fromage frais • Pêche au sirop	• Betteraves *IDF* mimosa • Filet de grenadier sauce Nantua • Pommes de terre et brocolis • Yaourt aux fruits • Orange	• Pamplemousse • Pavé de colin sauce oseille • Riz pilaf • Chanteneige • Île flottante
MERCREDI	• Carottes râpées *IDF* • Saucisse de Toulouse s/p : saucisse de volaille • Torsades • Tome blanche • Compote de pomme	• Salade verte (vinaigrette) • Raviolis bolognaise • Petit-suisse aux fruits • Pomme IDF	• Potage • Pavé de saumon à l'aneth • Penne • Cantal • Poire	• Potage • Pizza • Salade verte • Fromage blanc et miel • Clémentine	• Salade de pâtes méridionale • Tortilla (omelette de pommes de terre) • Haricots plats • Petit-suisse et cassonade • Banane
JEUDI	• Potage de légumes • Fricassée de dinde aux olives • Haricots verts et pommes de terre persillés • Yaourt vanille • Poire *IDF*	• Potage Crécy • Filet de colin au citron • Blé au beurre • Saint-Nectaire • Orange	• Salade de riz • Rôti de veau • Haricots beurre persillés • Yaourt et cassonade • Banane	• Duo de choux rouge et blanc *IDF* • Gratin provençal riz /bœuf/légumes • Édam • Crème dessert caramel	• Céleri rémoulade • Rôti de porc s/p : jambon de dinde • Purée de pois cassés (purée) • Fromage blanc aux fruits • Palet breton
VENDREDI	• Taboulé (semoule) • Steak haché de bœuf • Brocolis et chou-fleur • Camembert • Banane	• Salade de pâtes au curry • Cuisse de poulet vallée d'Auge • Carottes Vichy • Yaourt brassé et cassonade • Kiwi	• Carottes râpées *IDF* • Filet de colin pané et citron • Purée d'épinards (purée de pommes de terre) • Carré de l'Est • Crème dessert chocolat	• Salade de blé au thon • Escalope de dinde à la crème • Carottes persillées • Bûche de chèvre • Pomme *IDF*	• Carottes râpées *IDF* • Torsades à la bolognaise • Mimolette • Clémentine

Les aliments indiqués en vert sont issus d'une culture biologique.

POUR VOTER EN 2014

INSCRIVEZ-VOUS

sur les listes électorales

AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2013



Élections **MUNICIPALES**
• les 23 et 30 mars 2014

Élections **EUROPÉENNES** • le 25 mai 2014

POUR VOUS INSCRIRE :
→ connectez-vous sur **clamart.fr**
→ ou rendez-vous au
Guichet unique de la mairie de Clamart
1-3 avenue Jean Jaurès
ou dans votre mairie annexe

Voter est un droit,
c'est aussi un devoir civique.

mairie de **Clamart**